



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture

# Rapport sur l'exécution du Programme 2016/17

---

RÉSUMÉ



# Sommaire

---

PAGE 2

## Avant-propos

PAGE 4

## Introduction

PAGE 5

## 1. Avancées dans le domaine des politiques

PAGE 7

## 2. Résultats

PAGES 8-12

*Objectif stratégique 1:* Contribuer à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition

PAGES 13-17

*Objectif stratégique 2:* Rendre l'agriculture plus productive et durable

PAGES 19-23

*Objectif stratégique 3:* Réduire la pauvreté rurale

PAGES 24-27

*Objectif stratégique 4:* Veiller à la mise en place des systèmes agricoles et alimentaires plus ouverts et plus efficaces

PAGES 28-32

*Objectif stratégique 5:* Améliorer la résilience

PAGES 33-36

## 3. Intégrer le genre, la gouvernance, la nutrition et le changement climatique dans les travaux de la FAO

PAGE 37

## 4. Leadership technique

PAGE 38

## 5. Statistiques pour la prise de décision

PAGE 39

## 6. Principales améliorations des moyens d'exécution

# Avant-propos

---

Érigé sur les fondations établies depuis 2012 dans une optique d'efficacité, de réactivité et de gestion axée sur les résultats, le deuxième Programme de travail et budget (PTB) élaboré au titre du Cadre stratégique révisé a permis à la FAO de fournir à ses Membres les résultats escomptés, qui contribuent aux efforts nationaux et mondiaux en faveur des populations les plus vulnérables de la planète.

Dans le contexte mondial difficile qui a marqué l'exercice biennal 2016-2017, la FAO est parvenue à réaliser 82 pour cent des produits prévus en appliquant une approche plus rigoureuse en matière de définition et de mesure des cibles. Elle a donc prêté l'assistance à laquelle elle s'était engagée dans le PTB. En d'autres termes, l'Organisation exécute son programme de travail comme il se doit et les activités réalisées dans ce cadre ont des effets importants et mesurables aux niveaux national, régional et mondial. Si, dans certains cas, nos attentes n'ont pas été pleinement comblées, nous en tirons de précieux enseignements sur les difficultés auxquelles nous sommes confrontés et sur la manière de les surmonter.

Les nouvelles méthodes de travail instaurées depuis 2012, telles que les initiatives régionales et les partenariats stratégiques, ont continué à évoluer de manière à offrir la souplesse nécessaire pour centrer nos programmes sur des besoins en particulier et étendre la portée de nos activités. En effet, seuls des efforts concertés peuvent nous permettre de relever les défis qui se présentent à nous, et nous créons les alliances nécessaires pour avancer.

D'autre part, nous continuons à accorder une attention particulière à la qualité technique de nos travaux et aux questions transversales que sont le changement climatique, la parité hommes-femmes, la gouvernance et la nutrition. Le Rapport sur l'exécution du Programme montre que la FAO, organisation détentrice de connaissances, a su rester présente sur le terrain, comme elle s'y était engagée: nous avons continué, à l'échelon mondial, à mener des travaux techniques et normatifs et à fournir des biens publics, qui prennent progressivement la forme d'actions concrètes dans les pays.

En 2016-2017, la FAO a utilisé la quasi-totalité de son budget ordinaire et a augmenté ses dépenses totales, y compris les contributions extrabudgétaires, grâce à une participation accrue des fonds fiduciaires et du Programme de coopération technique. Par ailleurs, nous avons confié la gestion d'une proportion plus élevée de notre budget à nos bureaux extérieurs dans le cadre de la décentralisation, afin que l'Organisation travaille au plus près de ses Membres. Nous avons continué à mettre l'accent sur un contrôle interne solide et une gestion efficace des risques, mesures qui ont abouti à la déclaration du Directeur général sur le contrôle interne accompagnant les comptes de 2017.

Pendant le dernier exercice biennal, la FAO a réalisé 37 millions d'USD de gains d'efficacité supplémentaires, tout en renforçant l'exécution de ses programmes. Nous allons nous efforcer d'améliorer encore l'efficacité afin d'optimiser l'utilisation des ressources qui nous sont confiées mais il est de mon devoir de rappeler que les restrictions budgétaires qui ont débuté en 2012-2013 mettent la FAO dans une situation extrêmement délicate qui, dans un avenir proche, pourrait avoir une incidence sur ses résultats.

L'alignement des indicateurs de nos objectifs stratégiques sur les objectifs de développement durable (ODD) fait apparaître d'autant plus clairement qu'il reste beaucoup à faire pour éliminer totalement la faim, réduire la pauvreté et rendre l'agriculture, les forêts et la pêche plus durables et plus productives. La diminution lente de la sous-alimentation, conjuguée à l'augmentation de l'excès pondéral chez les enfants et de l'obésité chez les adultes, tels que mesurés par les indicateurs des ODD, par exemple, souligne qu'il faut continuer de renforcer les engagements politiques de haut niveau sur ces questions, ainsi que la lutte contre leurs facteurs sous-jacents dans le système alimentaire.

En parallèle, nous nous efforçons toujours davantage d'étudier de nouvelles approches qui permettent de progresser dans les domaines de l'agriculture durable, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, telles que l'agroécologie, les biotechnologies agricoles et les

Systèmes ingénieurs du patrimoine agricole mondial, qui sont mis en évidence dans le Rapport sur l'exécution du Programme.

Comme l'affirme le Programme de développement durable à l'horizon 2030, personne ne doit être laissé pour compte. Il ne s'agit pas d'un vœu pieu et la FAO continue de jouer un rôle pertinent dans la gestion des crises humanitaires, y compris les questions liées aux réfugiés et les facteurs de migration, et le renforcement de la résilience.

Ensemble, nous pouvons relever les immenses défis qui se présentent. La FAO en prend sa part, comme l'illustre le Rapport sur l'exécution du Programme. Nous devons tous nous appuyer sur ces efforts pour remplir notre engagement quant à l'élimination de la faim.

***José Graziano da Silva***  
**Directeur général**

# Introduction

---

En tant qu'organisation intergouvernementale à composition quasi universelle, les objectifs stratégiques de la FAO sont les suivants:

**Contribuer à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition**

---

**Rendre l'agriculture plus productive et plus durable**

---

**Réduire la pauvreté rurale**

---

**Mettre en place des systèmes alimentaires plus ouverts et plus efficaces**

---

**Améliorer la résilience des moyens d'existence**

---

Le Rapport sur l'exécution du Programme (PIR) informe les Membres et les parties prenantes de la FAO des résultats obtenus par l'Organisation au cours de l'exercice biennal 2016-2017. Le rapport complet est disponible dans les langues de l'Organisation sur [www.fao.org/pir](http://www.fao.org/pir). Il s'agit du deuxième PIR rédigé sur la base du Cadre stratégique révisé et du Plan à moyen terme 2014-2017 de la FAO. Le PIR:

- ▶ rapporte les résultantes et produits obtenus;
- ▶ rapporte les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques à partir des indicateurs basés sur les ODD;
- ▶ intègre les rapports sur le genre, la gouvernance, le changement climatique et la nutrition en tant que thèmes transversaux;
- ▶ rapporte les enseignements tirés de chacun des domaines d'activité et chacune des sections de la FAO;
- ▶ montre comment la FAO a bénéficié de moyens d'exécution améliorés à l'issue du changement transformationnel.

Cet aperçu fournit des informations essentielles sur les principaux développements politiques, résultats obtenus et réalisations au cours de l'exercice biennal, tels qu'ils figurent dans le PIR. ■

# 1. Avancées dans le domaine des politiques

---

## PRINCIPALES AVANCÉES DANS LE DOMAINE DES POLITIQUES ET RÉALISATIONS POUR FAIRE FACE À LA FAIM, À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA MALNUTRITION

### *Avancées dans le domaine des politiques à l'échelon mondial*

---

**Programme de développement durable à l'horizon 2030:** en tant qu'organisme responsable ou contributeur pour 25 des indicateurs des ODD, la FAO joue un rôle à l'échelon mondial dans l'élaboration de méthodes et de normes, et fournit de l'aide aux pays Membres pour renforcer leurs capacités nationales de collecte et de suivi des indicateurs. À travers ses programmes stratégiques, la FAO a continué de soutenir les pays dans leurs efforts pour atteindre les objectifs du Programme 2030, en aidant les gouvernements à établir des priorités nationales et à favoriser l'établissement de cadres institutionnels et politiques solides et cohérents.

**Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques:** la FAO s'est activement engagée dans le processus qui a conduit à l'Accord de Paris sur le changement climatique et aux réunions ultérieures, qui ont rendu les contributions déterminées au niveau national des signataires contraignantes. La FAO a été capitale dans la promotion du rôle crucial que joue l'agriculture dans la lutte contre la faim et le changement climatique.

**L'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port (PSMA)** est entré en vigueur en tant que traité international à caractère contraignant en juin 2016. Il

joue un rôle essentiel dans la lutte de la communauté internationale pour prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR).

**La Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants** a été adoptée au Sommet des Nations Unies sur les réfugiés et les migrants en 2016. La FAO a eu un rôle déterminant dans la préparation du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM) en vue de son adoption en 2018, en concentrant son action sur les facteurs de migration, les migrations dans le contexte du développement durable, et l'agriculture et le développement rural.

**Le Symposium international** sur «Le rôle des biotechnologies agricoles dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition» en février 2016 et deux réunions régionales en 2017 pour explorer les avantages, les risques, les défis et les occasions à saisir que représentent les biotechnologies agricoles. L'objectif était également d'analyser leur contribution à des systèmes alimentaires plus durables et à une meilleure nutrition dans le contexte d'une population mondiale croissante et du changement climatique.

Suite au succès du premier Symposium international sur l'**agroécologie** pour la sécurité alimentaire et la nutrition en 2014, des **réunions régionales** ont été organisées en Amérique latine, en Afrique subsaharienne, en Europe, en Asie centrale, dans la région Asie et Pacifique et au

Proche-Orient. Au cours des quatre dernières années, plus de 1 400 participants de 170 pays ont débattu du potentiel de l'agroécologie.

La troisième conférence **Notre océan** tenue en octobre 2017 avait pour but de maintenir l'intérêt des instances de haut niveau à l'échelon international pour l'importance des océans. La FAO a publié le rapport *Des océans sains en faveur de la sécurité alimentaire, la nutrition et les communautés résilientes* afin de souligner l'importance des océans pour l'alimentation, l'emploi et la prospérité, et pour garantir que les pêcheurs et leurs communautés restent en tête des priorités.

## Nouvelles menaces et occasions à saisir

La progression rapide de la **chenille légionnaire d'automne** a conduit la FAO à divulguer des pratiques de lutte contre ce fléau auprès des familles d'agriculteurs et à mener une évaluation exhaustive de la menace et de son impact. L'Organisation a développé une application mobile (FAMEWS) pour collecter des données et préparé un guide Champs écoles des producteurs (CEP) sur la gestion intégrée des ravageurs sur la chenille légionnaire d'automne.

La menace mortelle de la **résistance aux antimicrobiens (RAM)** a incité la FAO, l'OMS et l'OIE à collaborer étroitement dans le cadre de l'approche «Un monde, une santé» (pour une santé optimale des personnes, des animaux et de l'environnement). La FAO a publié *Drivers, Dynamics and Epidemiology of AMR in Animal Production* en 2016 pour suggérer des façons de réduire la transmission de la RAM. L'organisation a également fourni des avis scientifiques sur la RAM en 2017 et piloté un *Outil de renforcement des capacités et de suivi des laboratoires* (ATLASS) pour la RAM en Afrique et en Asie.

Le programme des **Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM)** a élargi sa couverture géographique à neuf nouveaux sites dans sept pays en 2016-2017, ce qui porte le total à 46 sites exceptionnels au mois de décembre 2017. Le programme des SIPAM a continué de reconnaître l'expérience unique des communautés agricoles et la façon dont elles s'adaptent à leur environnement.

## Année internationale

L'**Année internationale des légumineuses 2016** a été pilotée par la FAO pour sensibiliser le public au rôle important des légumineuses dans la production alimentaire durable et l'alimentation saine. L'année a permis de mettre en exergue la valeur et l'utilisation des légumineuses dans l'ensemble du système alimentaire, ainsi que leurs effets bénéfiques sur la fertilité des sols et les changements climatiques. L'engouement pour cette initiative débutée en 2016 a conduit à poursuivre les activités tout au long de l'année 2017.

## Collaboration renforcée

**Collaboration renforcée entre les organismes ayant leur siège à Rome (RBA):** Depuis septembre 2016, la FAO, le FIDA et le PAM collaborent plus étroitement sur des questions thématiques et la prestation de services institutionnels, pour faire profiter les États Membres de leurs forces combinées. En travaillant ensemble aux niveaux local, régional et mondial, les trois organismes sont parfaitement en phase avec les objectifs plus vastes de l'ONU, à savoir la cohérence et la coordination à l'échelle de l'ensemble du système. En 2017, un site web conjoint des RBA a été lancé pour montrer les avancées dans ce domaine.

**Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable (HPLF) des Nations Unies** du mois de juillet 2017 a examiné un sous-ensemble d'ODD. La FAO, le FIDA et le PAM ont travaillé en étroite collaboration pour mettre en œuvre ses recommandations.

**Le Programme de réformes des Nations Unies** a conduit en décembre 2017 à un repositionnement du Système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. En tant que membre du groupe restreint du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) qui dirige les réformes, la FAO a consulté les RBA et d'autres organismes spécialisés pour identifier leurs spécificités en matière de gouvernance, mandats et capacités, ce qui a aidé à l'élaboration du rapport de décembre. ■

# 2. Résultats

---

## GÉNÉRALITÉS

---

La FAO mesure ses résultats à partir d'indicateurs et de cibles des objectifs stratégiques, des résultantes et des produits.

Les objectifs stratégiques de la FAO sont les objectifs mondiaux de développement que la FAO et les pays Membres aspirent à réaliser, en collaboration avec la communauté internationale. La FAO a aligné ses travaux sur des cibles et des indicateurs d'objectifs de développement durable (ODD) spécifiques pour chacun de ses cinq objectifs stratégiques (OS) en 2016. Le résultat a été un ensemble de 39 indicateurs d'OS définis en fonction des ODD offrant une mesure des progrès réalisés, même si des méthodologies approuvées et des données produites régulièrement ne sont pas disponibles pour tous.

Les indicateurs relatifs aux résultantes reflètent les changements dans les moyens d'appui à l'échelon national et mondial requis pour contribuer à l'accomplissement des objectifs stratégiques. Ils se rapportent aux problèmes qui peuvent être résolus avec l'aide de la FAO. Afin de mesurer les progrès réalisés au niveau des indicateurs relatifs aux résultantes, fin 2017, la FAO a mené une Évaluation des résultantes de l'Organisation qui a permis de recueillir des données primaires (enquête) et secondaires (examen de bases de données et politiques publiques) au niveau des pays.

Les produits sont la contribution de la FAO, sous forme de processus, de biens et de services, aux résultantes de la chaîne de résultats. Ils représentent les résultats directs des interventions de la FAO qui

s'étendent des politiques aux stratégies, et des projets aux programmes. Ils peuvent également être le résultat d'activités d'établissement de normes, de directives et de statistiques. Sur la base des enseignements tirés de la période 2014-2015, des améliorations considérables ont été apportées à la définition, au suivi et à la communication des cibles fixées par la FAO pour 2016-17. Une attribution plus claire des rôles et des responsabilités à la planification et à l'établissement des rapports, ainsi qu'une meilleure structuration du contrôle de la qualité et des critères d'examen ont débouché sur un ancrage plus solide des résultats.

Un processus plus rigoureux de définition des cibles a conduit à l'application d'un test plus fort à l'évaluation des performances. En 2014-2015, les cibles étaient considérées comme atteintes si les performances atteignaient 75 pour cent de celles-ci, mais en 2016-2017, elles ne l'étaient qu'à 100 pour cent. En 2016-2017, la FAO a pleinement atteint 82 pour cent (45) de ses cibles relatives aux indicateurs associés aux produits.

La mission de la FAO consiste à faire en sorte que les personnes aient régulièrement accès à des aliments de qualité en quantité suffisante pour mener une vie saine et active, en luttant contre les causes sous-jacentes de la faim et de la pauvreté. Des exemples sont fournis dans les résultats récapitulatifs de chaque objectif stratégique, où sont également indiquées les performances par rapport aux indicateurs relatifs aux résultantes et aux produits. Les données des indicateurs relatifs aux résultantes indiquent le pourcentage de pays ayant obtenu des scores moyens à élevés, et dont les scores se sont améliorés. Les indicateurs relatifs aux produits montrent les réalisations par rapport aux cibles. ■



## Objectif stratégique 1

### CONTRIBUER À ÉLIMINER LA FAIM, L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION

L'élimination durable de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition exige la coordination des efforts déployés par les gouvernements et les autres acteurs du développement. Seulement ainsi, nous pourrions garantir que les systèmes alimentaires puissent assurer une répartition équitable de la nourriture, et l'accès à un régime alimentaire sain pour tous. À l'échelon mondial et régional, la FAO plaide pour un dialogue politique inclusif, visant à renforcer l'engagement politique et à développer une approche commune des problèmes, tout en encourageant un consensus sur les politiques et les meilleures pratiques. Au niveau de chaque pays, la FAO travaille directement en collaboration avec les décideurs pour renforcer les compétences et encourager le dialogue politique et la coordination intersectorielle.

Entre autres exemples du soutien politique de la FAO, citons la création de plans d'investissement agricoles contribuant de manière éprouvée à la sécurité alimentaire et la nutrition, sur la base des conseils et bonnes pratiques apportés par des outils mondiaux tels que les directives d'application volontaire pour une gouvernance responsable en matière d'administration des terres, le droit à une alimentation

adéquate et les principes d'un investissement agricole responsable.

À la fin 2017, la FAO a aidé des pays tels que le Cambodge, le Kenya, le Malawi, le Paraguay, les Philippines, l'Uruguay, et la Zambie à renforcer leurs politiques, programmes et investissements en matière d'alimentation et de nutrition pour y incorporer des activités luttant contre le changement climatique. En 2016 et 2017, plus de 50 pays des cinq régions ont développé des politiques sectorielles et des programmes d'investissement traitant explicitement de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

Si l'objectif biennal de la FAO concernant les politiques, les plans d'investissement et les programmes de soutien a été largement atteint, ce travail devrait considérablement s'intensifier au cours de la période actuelle, dans la mesure où 34 responsables politiques, récemment déployés à des postes de haut niveau auprès de ministères gouvernementaux dans le cadre du mécanisme FIRST de partenariat entre la FAO et l'UE, sont chargés d'identifier des moyens d'encourager les politiques sectorielles afin de s'attaquer explicitement aux causes profondes de la faim, en renforçant les capacités institutionnelles, le dialogue et la mise en œuvre des politiques.

Les résultats de la FAO relatifs aux cadres juridiques ont pour la deuxième fois dépassé les objectifs biennaux, en partie grâce à l'émergence continue, au niveau des pays, de la possibilité de travailler sur des problématiques telles que, entre autres, l'équilibre des régimes alimentaires, les régimes fonciers, le droit à l'alimentation ou la protection sociale.

Si les ressources humaines et financières et les investissements alloués à l'éradication de la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition ont augmenté dans 10 pour cent des pays, c'est un domaine qui requiert un bien plus large soutien si l'on veut atteindre l'ODD 2 de lutte contre la faim. Le ralentissement économique mondial a été l'un des principaux coupables, car les décideurs des pays en développement ont dû faire face à des choix difficiles, et renoncer souvent à leurs engagements politiques et à l'affectation de ressources à la sécurité alimentaire et la nutrition.

Plus de 15 pays, dont le Cabo Verde, le Costa Rica, la Mongolie, le Népal, le Paraguay, la République dominicaine, la République démocratique populaire lao, et Sao Tomé-et-Principe, élaborent et mettent en œuvre des cadres





▲ SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE – Des femmes vendent du poisson fumé.  
©FAO/I. Gonsalves

juridiques garantissant le droit à l'alimentation pour tous, et un accès équitable aux ressources et aux biens.

Des résultats tangibles sont observés dans plusieurs pays: le Tchad a revu son Plan national d'investissement dans le secteur rural, tandis que le Guatemala a lancé un Programme d'agriculture familiale destiné à renforcer l'économie paysanne, et créé une stratégie nationale pour prévenir la sous-alimentation chronique. Plusieurs pays africains et asiatiques ont fait d'excellents progrès en veillant à ce que les investissements sensibles aux enjeux

nutritionnels soient réalisés dans le cadre de plans d'investissement agricole.

Dans l'ensemble, 44 pour cent des pays ont montré de grandes avancées en matière de gouvernance, de mécanismes de coordination et de partenariats pour la sécurité alimentaire et la nutrition, améliorant ainsi leurs mécanismes généraux de coordination. Quelque 83 pour cent des pays ont obtenu un score moyen-élevé sur cet indicateur de résultat en 2017, ce qui constitue une amélioration considérable par rapport au chiffre de 38 pour cent atteint en 2013.

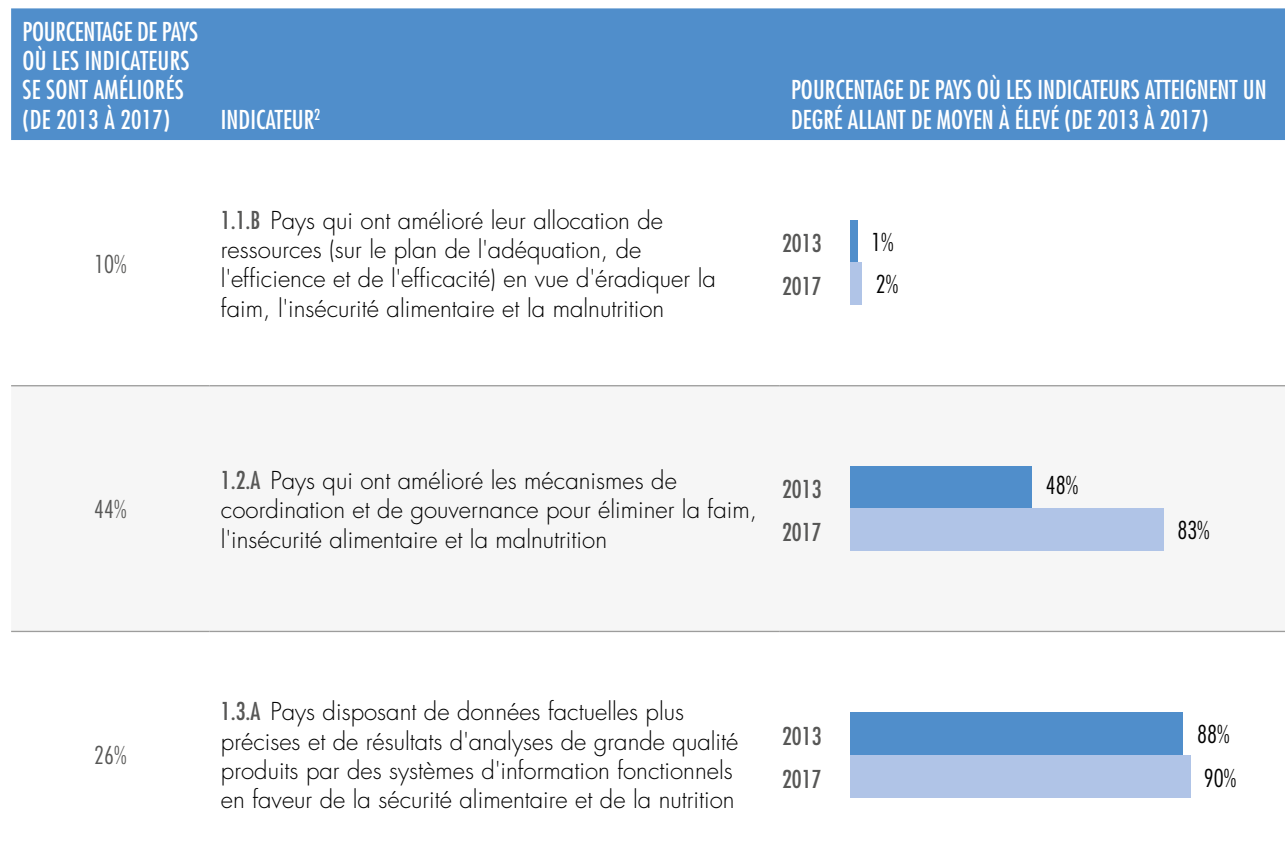
Fin 2017, alors que 26 pour cent des pays ont fait preuve d'amélioration, 72 pour cent n'ont en revanche montré aucun progrès en ce qui concerne le fondement de la prise de décisions sur la base de données probantes. L'insuffisance des capacités de suivi des progrès et d'évaluation de l'impact des politiques et programmes pour la sécurité alimentaire et la nutrition reste un obstacle majeur. Pour poursuivre dans cette voie, davantage d'investissements et de plus grands efforts à l'échelon national seront nécessaires. ■

## Objectifs stratégiques

| INDICATEUR DES ODD   | 2013<br>(OU DATE ANTÉRIEURE<br>LA PLUS PROCHE) | 2017<br>(OU DATE ANTÉRIEURE<br>LA PLUS PROCHE) |
|--|--|--|
| 2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation   | 10,8%  | 10,7%  |
| 2.1.2 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue    | 23,7%  | 25,2%  |
| 2.2.1 Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans  | 24,5%  | 22,9%  |
| 2.2.2 Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, émaciation   | n/a <sup>1</sup>                               | 7,7%   |
| Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, surpoids   | 5,8%   | 6%   |
| 3.4.1 Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques | 19,8%  | 18,8%  |

<sup>1</sup> Données non disponibles au niveau global.

## Résultats



<sup>2</sup> Indicateurs de résultats exclus à cause d'un manque de données: 1.1.A.

## Produits

| INDICATEUR | OBJECTIF VISÉ (FIN 2017)  | CHIFFRE RÉEL (FIN 2017) | DEGRÉ DE RÉALISATION |
|------------|---|-------------------------|----------------------|
| 1.1.1      | Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'incorporer davantage d'objectifs de sécurité alimentaire, de nutrition et de questions de parité hommes-femmes dans les politiques, les plans d'investissement et les programmes sectoriels grâce à l'appui de la FAO      | 139                     | 135 ▲                |
| 1.1.2      | Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis de renforcer des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition dans des cadres juridiques grâce à l'appui de la FAO  | 29                      | 44 ●                 |
| 1.1.3      | Nombre d'organisations qui ont renforcé leurs capacités de valoriser les ressources humaines et organisationnelles dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition grâce à l'appui de la FAO  | 35                      | 70 ●                 |
| 1.1.4      | Nombre de pays qui ont amélioré l'allocation et l'utilisation des ressources financières en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition grâce à l'appui de la FAO  | 11                      | 12 ●                 |
| 1.2.1      | Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'assurer une coordination plus ouverte à tous les secteurs et acteurs intéressés (secteur privé, secteur public et société civile) pour la gouvernance de la sécurité alimentaire et la nutrition grâce à l'appui de la FAO | 39                      | 39 ●                 |
| 1.3.1      | Nombre de pays qui ont amélioré le suivi et l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition, y compris les contributions des différents secteurs, afin de prendre des décisions en connaissance de cause grâce à l'appui de la FAO  | 28                      | 49 ●                 |
| 1.3.2-1    | Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'améliorer les capacités humaines et institutionnelles de gestion des systèmes de cartographie facilitant la prise de décision dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, grâce à l'appui de la FAO     | 13                      | 17 ●                 |
| 1.3.2-2    | Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'améliorer les capacités humaines et institutionnelles de suivi et d'évaluation de l'incidence des politiques et des programmes de sécurité alimentaire et de nutrition grâce à l'appui de la FAO                           | 26                      | 19 ▲                 |

Degré de réalisation: pleinement réalisé (Chiffre réel ≥ objectif visé): ●; partiellement réalisé (Chiffre réel < objectif visé): ▲

# ZOOM

## MYANMAR

Le Myanmar connaît actuellement une importante phase de transition politique qui vise à libérer son potentiel d'acteur économique de premier plan du secteur agricole. Le programme FIRST mené conjointement par l'Union européenne et la FAO contribue à ces efforts: en appuyant l'élaboration des politiques; en établissant un lien entre ces efforts et la mobilisation des ressources; et en renforçant les capacités et les partenariats en vue de mettre en œuvre ces politiques. À cet égard, le Gouvernement a demandé l'appui du FIRST pour mener un programme de réforme des régimes fonciers. Dans le cadre du programme, un processus complexe a été examiné, des orientations stratégiques claires ont été données pour sa mise en œuvre et, conjointement à plusieurs partenaires essentiels, un plaidoyer ciblé a été mené, qui a conduit à la mise en place d'un Conseil national interministériel de haut niveau sur l'utilisation des terres. En outre, le Gouvernement a décidé d'étudier son potentiel agroécologique diversifié et d'élaborer une politique sur l'assortiment alimentaire, au cœur de la nouvelle Stratégie de développement agricole, avec le plein appui du programme FIRST. On peut ici citer un exemple concret de réussite: la mobilisation d'une aide du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire qui, associée à un prêt à l'investissement substantiel de la BAsD, viendra à l'appui des processus liés à la nutrition et à la réforme des régimes fonciers.

Le programme FIRST et la FAO ont également aidé le ministère de l'Agriculture à renforcer son rôle dans le débat national sur la nutrition, au moyen d'une participation active, du renforcement des capacités et d'un appui technique. Il est de plus en plus reconnu qu'un investissement solide dans le secteur agricole constitue une réelle contribution à la réduction de la malnutrition dans les zones rurales. Le ministère de l'Agriculture a mis en place un plan d'intervention à trois niveaux pour compléter les priorités sectorielles en matière de santé, de protection sociale et d'éducation dans le plan d'action multisectoriel pour la nutrition du gouvernement, le processus principal relatif aux politiques et à la mobilisation de ressources qui s'intéresse aux différentes dimensions et causes de la nutrition. Pour ce faire, il bénéficie de l'appui de l'ensemble des parties intéressées. La FAO contribue à l'intégration, dans le plan, d'une réflexion sur les systèmes alimentaires et agricoles tenant compte de la nutrition.

## TIRER PARTI DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, DE LA NUTRITION ET DE L'AGRICULTURE DURABLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

La mise en œuvre de la première génération de programmes régionaux d'investissement agricole (PRIA) et



▲ MYANMAR – Un projet de la FAO distribue 200 porcelets à 1 600 bénéficiaires de 51 villages dans les cantons de Buthidaung et Maungdaw dans l'état de Rakhine.

©FAO/H. Lat

.....

de plans nationaux d'investissement agricole (PNIA), dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), a été cruciale pour faire face à l'insuffisance de la productivité et de la production agricoles, et a ainsi entraîné la production de produits agricoles à haute teneur énergétique et à la diminution de la sous-alimentation. Toutefois, la région de l'Afrique de l'Ouest reste confrontée à des niveaux élevés de malnutrition chronique. Par l'intermédiaire du mécanisme FIRST de l'UEFAO d'assistance au régional.

Les efforts de la FAO ont été axés sur des interventions de renforcement des capacités visant à encourager la participation à l'élaboration et la mise en œuvre de la seconde génération des PNIA tenant compte de la nutrition, ainsi que l'inclusion de sous-secteurs importants tels que les pêches et l'aquaculture, grâce à l'appui à la rédaction de la politique et la stratégie halieutiques et aquacoles régionales de la CEDEAO.

Parmi les éléments clés de cet appui intégré de la FAO, on peut citer: la préparation d'examen tenant compte des enjeux nutritionnels de l'ensemble des composantes des PNIA (de la production d'aliments divers, sains et riches en nutriments, en passant par l'élaboration de politiques/réglementations sectorielles et par l'éducation nutritionnelle) et le renforcement des capacités locales de planification, d'estimation des coûts et de préparation d'analyse financière des interventions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Grâce aux efforts déployés au cours de l'exercice biennal, la seconde génération de PNIA tenant compte de la nutrition a été validée dans 10 pays. En outre, les examens nationaux des politiques et des stratégies halieutiques et aquacoles ont été achevés dans huit pays. Ces processus concomitants créent des possibilités pour le plaidoyer en faveur de l'inclusion d'autres sous-secteurs dans les PNIA et pour le programme relatif à la sécurité alimentaire et la nutrition de manière plus générale. La FAO et ses partenaires sont prêts à aider les membres de la CEDEAO à traduire ces plans et stratégies tenant compte de la nutrition en action en appuyant leur mise en œuvre.



## Objectif stratégique 2

### RENDRE L'AGRICULTURE PLUS PRODUCTIVE ET DURABLE

Le monde doit s'engager vers une agriculture, une foresterie et une pêche durables s'il veut favoriser la production et la productivité, combattre le changement climatique et lutter contre la dégradation de l'environnement. La FAO a déployé des stratégies, des politiques et des programmes d'investissement visant à aider les gouvernements, les communautés rurales et les producteurs agricoles à adopter des pratiques plus productives et durables, ainsi qu'à améliorer leur gouvernance, tout en conservant et en protégeant leurs ressources naturelles malgré les défis posés par le changement climatique.

Globalement, la FAO a aidé quelque 138 pays à rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables sur la période 2016-2017. Par ailleurs, la FAO a aidé 98 pays à adopter un large éventail de pratiques agricoles durables, de l'agroécologie, l'agroforesterie et l'aquaculture à la gestion des pâturages et des sols, en passant par la gestion de coopératives de pêche et l'emploi de techniques nucléaires pour améliorer l'alimentation animale.

Partant du principe que l'innovation ou l'utilisation des connaissances traditionnelles permettent d'accroître durablement la production, trois

approches interdépendantes pour une agriculture, une sécurité alimentaire et une nutrition durables ont fait l'objet d'une attention et d'efforts tout particuliers. La première approche concernait l'organisation par la FAO de symposiums régionaux sur l'agroécologie en Amérique latine, en Afrique subsaharienne, en Europe, en Asie centrale, en Asie, dans le Pacifique et au Proche-Orient. À cela s'ajoutaient l'apport d'une assistance technique aux pays et la collaboration avec différents partenaires. Deuxièmement, le programme des «Systèmes ingénieurs du patrimoine agricole mondial» (SIPAM), qui combine la biodiversité agricole, les écosystèmes résilients et le patrimoine culturel, a élargi sa couverture géographique entre 2016 et 2017, pour atteindre un total de 46 sites à la fin de la période. Troisièmement, les biotechnologies agricoles ont fait l'objet d'un symposium international dirigé par la FAO en 2016, ainsi que de deux réunions régionales en Afrique et en Asie en 2017, dont l'objectif était d'examiner les nouvelles solutions offertes par la technologie.

La FAO a préconisé une utilisation plus efficace de l'eau dans 17 pays dont les ressources en eau sont parmi les plus faibles au monde, notamment le Sahel africain, le

Proche-Orient, le Couloir sec d'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est. Les initiatives se concentraient sur de meilleurs systèmes d'irrigation et des pratiques intersectorielles de partage de l'eau visant à maximiser la production tout en protégeant les ressources.

Des progrès notables ont été observés dans l'élaboration de cadres de gouvernance destinés à faciliter la transition vers une agriculture durable. Un quart des pays ont intensifié leurs politiques destinées à favoriser la production agricole durable et la gestion des ressources naturelles, tandis que plus de la moitié ont renforcé leurs mécanismes nationaux de mise en œuvre. Le nombre de processus politiques obéissant à un dialogue intersectoriel soutenus par la FAO a augmenté, notamment dans les pays qui sont plus largement concernés par l'alimentation et l'agriculture durables ou qui s'intéressent à la gestion du paysage ou à l'adaptation au changement climatique et à sa réduction.

En réponse au changement climatique, la FAO a aidé les pays à mettre en œuvre, dans le domaine de l'agriculture, leurs Contributions déterminées au niveau national (NDC) en vertu de l'Accord de Paris sur le climat. La FAO a organisé

trois ateliers régionaux sur le financement climatique et le cadre de transparence pour le suivi et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que pour soutenir l'intégration de l'agriculture dans les Plans nationaux d'adaptation (PAN).

La deuxième édition du *Guide de référence de l'agriculture intelligente face au climat* a été lancée à l'occasion de la 23<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP23) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Ce guide aidera les pays à adapter des approches intelligentes face au climat dans le contexte socio-économique existant, en rendant les systèmes agricoles productifs, durables et adaptés aux changements climatiques.

Des efforts ont également été déployés pour encourager les

pays à adopter des instruments internationaux et régionaux favorables à une agriculture durable. Cinquante et un pour cent ont montré un engagement et un soutien accrus en faveur de certains instruments internationaux de la FAO, et 39 pour cent ont intensifié le niveau d'incorporation des dispositions d'instruments de la FAO contraignants et non contraignants dans leurs législations nationales.

L'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port (PSMA) est entré en vigueur en 2016. Il s'agit d'un traité international contraignant dont l'objet est de prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), et d'établir un programme mondial, de fournir une assistance technique et de renforcer les capacités nécessaires à sa mise

en œuvre. Des analyses des lacunes existantes ont été menées parallèlement à des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités auprès de 130 pays.

La FAO a intensifié son soutien opérationnel aux pays engagés dans l'accomplissement des ODD par une alimentation et une agriculture durables, en contribuant ainsi à placer l'alimentation, l'agriculture et le développement au centre des politiques nationales. L'objectif est désormais d'aider les organismes publics à renforcer leur capacité à mettre en œuvre des politiques appropriées, encourager des partenariats avec les parties prenantes, et mobiliser des financements et des investissements. Sur ces points, les actions sont essentielles pour promouvoir une alimentation et une agriculture durables et atteindre les ODD. ■



▲ GÉORGIE – Des pêcheurs trient leurs filets sur une zone de débarquement dans un port de la mer Noire.  
©FAO/K. Gogoladze

.....

## Objectifs stratégiques

| INDICATEUR DES ODD <sup>1</sup> | 2013<br>(OU DATE ANTÉRIEURE<br>LA PLUS PROCHE)  | 2017<br>(OU DATE ANTÉRIEURE<br>LA PLUS PROCHE) |                  |
|---------------------------------|---|--|------------------|
| 2.5.1.A                         | Nombre de ressources génétiques animales destinées à l'alimentation et à l'agriculture sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou à long terme                | 7,5%   | n/a <sup>2</sup> |
| 2.5.1.B                         | Nombre de ressources génétiques végétales destinées à l'alimentation et à l'agriculture sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou à long terme (en milliers) | 4,443  | 4,713            |
| 2.5.2                           | Proportion des variétés et races locales considérées comme exposées à un risque d'extinction  | 24%  | 27%              |
| 6.4.2                           | Niveau de stress hydrique: prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles   | 12,7%<br>(données de 2014)                     | n/a              |
| 14.4.1                          | Indicateur du potentiel d'eutrophisation côtière (ICEP) et densité des débris de plastiques flottant en surface des océans  | 68,6%  | n/a              |
| 14.5.1                          | Surface des aires marines protégées, en proportion de la surface totale   | 11,9%  | 12,7%            |
| 15.1.1                          | Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre  | 30,8%  | 30,7%            |
| 15.1.2                          | Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées (par type d'écosystème)              | 43%  | 43,2%            |
|                                 | Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées  | 46,3%  | 46,6%            |

<sup>1</sup> Indicateurs des ODD exclus à cause d'un manque de données: 2.3.1, 2.4.1, 6.4.1, 15.3.1, 15.4.2.

<sup>2</sup> Données non disponibles au niveau global.

## Résultats

| POURCENTAGE DE PAYS OÙ LES INDICATEURS SE SONT AMÉLIORÉS (DE 2013 À 2017) | INDICATEUR <sup>3</sup>   |      | POURCENTAGE DE PAYS OÙ LES INDICATEURS ATTEIGNENT UN DEGRÉ ALLANT DE MOYEN À ÉLEVÉ (DE 2013 À 2017) |
|---|---|------|---|
| 5%  | 2.1.B Nombre de pays dans lesquels l'écart des rendements agricoles s'est resserré depuis la dernière période considérée  | 2013 | 16%   |
|   |   | 2017 | 17%   |
| 1%  | 2.1.C Nombre de pays dans lesquels le bilan des protéines consommables par l'homme dans la production animale (rapport production/intrants) a augmenté ou est resté stable depuis la dernière période considérée  | 2013 | 6%  |
|   |   | 2017 | 5%  |
| 14%   | 2.1.D Nombre de pays ayant une augmentation des superficies forestières assujetties à des plans de gestion, en pourcentage (%) des superficies forestières totales, depuis la dernière période considérée   | 2013 | 27%   |
|   |   | 2017 | 29%   |
| 46%   | 2.1.E Nombre de pays qui ont amélioré les pratiques de pêche/aquaculture durable [d'après les réponses au questionnaire afférent au Code de conduite pour une pêche responsable]  | 2013 | 68%   |
|   |   | 2017 | 65%   |
| 2%  | 2.1.F Nombre de pays dans lesquels la superficie de la végétation naturelle et des écosystèmes protégés qui a été perdue sous l'effet de l'expansion de l'agriculture a diminué depuis la dernière période considérée   | 2013 | 4%  |
|   |   | 2017 | 3%  |
| 25%   | 2.2.A Nombre de pays qui élaborent des documents et des politiques de planification stratégique à un haut niveau en vue de favoriser la gestion durable de la production agricole et des ressources naturelles  | 2013 | 68%   |
|   |   | 2017 | 74%   |
| 56%   | 2.2.B Nombre de pays qui ont des organisations de service public et des mécanismes interinstitutionnels améliorés pour la formulation et l'application de politiques, de stratégies et de cadres juridiques qui encouragent la gestion durable des ressources naturelles et de la production agricole | 2013 | 91%   |
|   |   | 2017 | 96%   |
| 51%   | 2.3.A Nombre de pays ayant fait la preuve d'un niveau élevé d'engagement/d'appui à l'égard de certains instruments internationaux de la FAO   | 2013 | 85%   |
|   |   | 2017 | 93%   |
| 13%   | 2.3.B Nombre de pays qui ont fait preuve d'un engagement/soutien rigoureux s'agissant de certains mécanismes de gouvernance de la FAO   | 2013 | 51%   |
|   |   | 2017 | 37%   |
| 39%   | 2.3.C Nombre de pays qui ont renforcé leurs cadres législatifs en intégrant des dispositions de certains instruments internationaux (contraignants et non contraignants) de la FAO  | 2013 | 68%   |
|   |   | 2017 | 85%   |
| 20%   | 2.4.A Nombre de pays pour lesquels on constate une amélioration des taux de réponse et/ou de la qualité des contributions à la collecte mondiale de données sur l'agriculture et les ressources naturelles pendant la période d'examen  | 2013 | 40%   |
|   |   | 2017 | 51%   |
| 33%   | 2.4.C Nombre de pays qui font un usage modéré ou intensif des statistiques pour la prise des décisions concernant l'agriculture et la gestion des ressources naturelles depuis la dernière période considérée, selon l'opinion d'experts  | 2013 | 88%   |
|   |   | 2017 | 95%   |

<sup>3</sup> Indicateurs de résultats exclus à cause d'un manque de données: 2.1.A, 2.4.B.



## Produits

| INDICATEUR | OBJECTIF VISE (FIN 2017)   | CHIFFRE REEL (FIN 2017) | DEGRÉ DE RÉALISATION |
|------------|--|-------------------------|----------------------|
| 2.1.1      | Nombre d'initiatives appuyées par la FAO qui ont utilisé des approches participatives et ouvertes pour valider et faciliter l'adoption de pratiques innovantes pour la production agricole durable   | 320                     | 327 ●                |
| 2.1.2      | Nombre d'initiatives appuyées par la FAO qui ont permis de dégager et de consigner des stratégies intégrées et multisectorielles en faveur de la gestion durable et de la restauration des écosystèmes, ainsi que de l'adaptation aux effets du changement climatique et de l'atténuation de ses effets, et d'en faciliter l'adoption        | 197                     | 150 ▲                |
| 2.1.3      | Nombre d'organisations et d'institutions détentrices de connaissances, d'organismes de gestion et de réseaux publics et privés qui ont reçu un appui de la FAO en matière de renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles et/ou techniques   | 215                     | 224 ●                |
| 2.2.1      | Nombre de pays qui ont bénéficié d'analyses de questions de gouvernance et d'options concernant la viabilité du secteur des ressources naturelles et de l'agriculture intégrée   | 30                      | 42 ●                 |
| 2.2.2      | Nombre de processus d'élaboration de politiques comprenant un dialogue intersectoriel sur des systèmes de production de ressources naturelles et agricoles plus durables et intégrés, qui ont été soutenus par la FAO  | 45                      | 62 ●                 |
| 2.2.3      | Nombre d'organisations nationales du service public et de mécanismes intergouvernementaux auxquels la FAO a apporté un appui important à des fins de réforme des structures institutionnelles, des fonctions ou des procédures de gestion  | 42                      | 44 ●                 |
| 2.3.1      | Nombre d'instruments internationaux (cadres normatifs, normes, lignes directrices, recommandations et autres textes subsidiaires) adoptés par un mécanisme ou un instrument de la FAO ou par ses organes subsidiaires et groupes de travail technique, relevant de la production agricole durable et de la gestion des ressources naturelles | 34                      | 44 ●                 |
| 2.3.2      | Nombre de processus présents dans des instruments et mécanismes internationaux ne relevant pas de la FAO et que l'Organisation a encouragés à faire apparaître dans les décisions et produits concernant la gestion des ressources naturelles et la production agricole  | 33                      | 35 ●                 |
| 2.3.3      | Nombre de processus et de partenariats soutenus par la FAO afin de faciliter la mise en œuvre d'instruments et de mécanismes internationaux (et régionaux) qui encouragent une production agricole et une gestion des ressources naturelles durables   | 98                      | 103 ●                |
| 2.4.1-1    | Nombre d'entrées supplémentaires dans les ensembles de données pertinents des principales bases de données statistiques de la FAO  | 942                     | 1,644 ●              |
| 2.4.1-2    | Pourcentage d'ensembles de données sociales pertinentes dans les principales bases de données statistiques de la FAO qui présentent des données ventilées par sexe   | 3                       | 5 ●                  |
| 2.4.2      | Nombre de méthodologies, normes ou standards, nouveaux ou révisés, pour la collecte, la gestion, le regroupement et l'analyse des données et des informations qui ont été élaborés par la FAO et approuvés par un organe compétent   | 30                      | 35 ●                 |
| 2.4.3      | Nombre de données/produits d'information pertinents générés par les parties prenantes ayant bénéficié de l'appui de la FAO pour le renforcement de leurs capacités   | 119                     | 151 ●                |

Degré de réalisation: pleinement réalisé (Chiffre réel ≥ objectif visé): ●; partiellement réalisé (Chiffre réel < objectif visé): ▲

# ZOOM

## SOUTENIR LES SYSTÈMES INGÉNIEUX DU PATRIMOINE AGRICOLE MONDIAL

La FAO a soutenu les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM), désignant neuf nouveaux sites en 2016-2017.

Au Sri Lanka, par exemple, le système de village-citerne en cascade (CTVS) absorbe les chocs liés à la sécheresse, soutient un système de production qui comprend des rizières, des jardins potagers, des champs d'altitude et des forêts en saison des pluies et fournit des pâturages en contre-saison.

## AGROÉCOLOGIE

La FAO a poursuivi ses travaux dans le domaine de l'agroécologie sur plusieurs fronts, notamment: assistance technique; partenariats avec des universités et des instituts de recherche; collaboration avec les organisations d'agriculteurs.

En Angola, au Burkina Faso, au Mali et au Niger, par exemple, des réseaux associant des agriculteurs et des chercheurs dans le domaine de l'agroécologie ont été créés. Ils concernent des domaines thématiques tels que la résilience face au climat, la gestion intégrée des nutriments, ainsi que la lutte intégrée contre les organismes nuisibles et la santé des sols.

L'Organisation a prêté un appui à un système conçu par des agriculteurs chinois, qui consiste à donner des feuilles de mûrier à des vers à soie, dont les excréments servent ensuite à nourrir des poissons. La matière organique présente dans la vase des étangs piscicoles est appliquée comme engrais sur les mûriers; le cercle vertueux de la production est ainsi bouclé.

## PROMOUVOIR LES BIOTECHNOLOGIES AGRICOLES ET L'EFFICACITÉ DE L'EAU

En février 2016, la FAO a organisé un colloque international réunissant plus de 400 délégués sur le rôle des biotechnologies agricoles dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition. L'objectif était d'examiner des questions liées aux secteurs de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche qui concernaient un large éventail de biotechnologies, des approches les plus simples (utilisation de processus de fermentation microbienne, d'engrais biologiques et de pesticides biologiques, insémination artificielle, etc.) jusqu'aux solutions les plus perfectionnées (méthodes avancées axées sur l'ADN ou organismes génétiquement modifiés, par exemple). La nécessité de porter ce dialogue au niveau régional a incité la FAO à organiser deux réunions, l'une en septembre 2017 en Malaisie et l'autre en novembre 2017 en Éthiopie.

## PÉNURIE D'EAU DANS LE SECTEUR AGRICOLE

La FAO a lancé la pénurie d'eau dans le secteur agricole: un cadre mondial pour agir face au changement climatique, dont l'objectif était de rassembler les principaux acteurs de différents secteurs en vue de relever le défi collectif qui consiste à utiliser l'eau plus judicieusement en agriculture, la finalité étant la sécurité alimentaire pour tous. L'initiative entend aider les pays et les parties prenantes à tenir leurs engagements et à mettre en œuvre leurs plans en rapport avec le Programme 2030, l'Accord de Paris sur le climat (y compris l'application des contributions déterminées au niveau national) et d'autres programmes intéressant l'agriculture et l'eau.



▲ SRI LANKA – Le système de village-citerne en cascade dans la zone aride du pays.  
©NAICC Sri Lanka

.....



## Objectif stratégique 3

### RÉDUIRE LA PAUVRETÉ RURALE

Le monde doit relever un défi gigantesque: atteindre le premier objectif de développement durable, qui consiste à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes d'ici 2030. Selon la Banque mondiale, plus de 2 milliards de personnes vivent toujours dans la pauvreté, et 767 millions d'entre elles dans l'extrême pauvreté. Les inégalités entre les classes sociales, les zones rurales et urbaines, les régions, les groupes ethniques, ou encore les hommes et les femmes persistent toujours aujourd'hui.

Dans de nombreux pays à faible ou moyen revenu, la croissance démographique dépasse celle de l'emploi: il en résulte une montée du chômage, une diminution des opportunités économiques et un accès insuffisant aux ressources productives et aux compétences. La migration de détresse s'intensifie, et environ la moitié des personnes souffrant d'extrême pauvreté vivent dans des États fragiles.

En 2016 et 2017, les travaux de la FAO se sont concentrés sur les liens étroits existant entre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et l'agriculture, et sur l'agriculture et le développement rural en tant qu'outils permettant de résoudre les problèmes de l'accès aux ressources naturelles, technologies, marchés ou services, de l'autonomisation

des populations, de l'emploi des jeunes, de la protection sociale et des migrations. À la fin 2017, les populations rurales pauvres de 43 pour cent des pays bénéficiaient, par rapport à 2013, d'un meilleur accès aux ressources productives, services, organisations et marchés; 58 pour cent des pays avaient intensifié leurs politiques, institutions et actions pour générer des emplois ruraux décents, notamment à l'attention des femmes et des jeunes; et 50 pour cent avaient amélioré leurs systèmes de protection sociale.

Au cours de la période biennale, la FAO a aidé 35 pays à consolider leurs organisations et institutions rurales et à faciliter l'autonomisation des populations rurales pauvres. À titre d'exemple, la FAO a lancé le Mécanisme forêts et paysans (FFF), qui a renforcé les organisations de producteurs, encouragé les débats entre celles-ci et les gouvernements, et promu le dialogue et la formation de réseaux entre les familles en milieu rural. À la fin 2017, le FFF avait fortifié quelque 947 organisations de producteurs aux niveaux régional, national et local, ce qui représentait un total de plus de 30 millions de producteurs capables d'influencer le changement des règles et réglementations au service de leurs intérêts et de leurs plans de développement, ou d'accéder à de nouveaux moyens de financement.

Les efforts de la FAO pour l'autonomisation des femmes en milieu rural ont également débouché sur d'excellents résultats. La FAO a aidé plus de 25 pays et 10 institutions à élaborer, mettre en œuvre et assurer le suivi de stratégies en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, d'un développement rural durable et d'une diminution de la pauvreté. La FAO a développé une méthodologie visant à aider les pays à donner aux femmes le droit de posséder ou contrôler des terres. Trente et un pays ont par ailleurs appliqué l'outil d'évaluation juridique de la FAO destiné à identifier les domaines législatifs à améliorer pour donner aux femmes et jeunes filles les mêmes droits en matière de propriété foncière et d'accès à la terre.

L'emploi rural décent est un facteur essentiel de réduction de la pauvreté en milieu rural et de la migration de détresse. La FAO a aidé 13 pays à élaborer et implanter des politiques, stratégies et programmes visant à créer des emplois ruraux décents, notamment à l'attention des femmes et des jeunes. En Tunisie et en Éthiopie, par exemple, la FAO a piloté des mécanismes novateurs destinés à encourager l'emploi des jeunes ruraux et éviter les migrations, en apportant un soutien technique à ceux qui souhaitent se lancer dans leurs propres projets. Une initiative qui a contribué à la prise

en considération des migrations dans les politiques et les stratégies de développement agricole et rural, tout en apportant des connaissances sur les migrations rurales.

En Afrique subsaharienne, la FAO a collaboré, avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), à l'élaboration du premier atlas sur les migrations rurales en Afrique afin de mieux comprendre les dynamiques migratoires dans la région.

La FAO s'est imposée comme un acteur décisif de la protection sociale en aidant 18 pays à renforcer leurs systèmes et neuf pays à améliorer leur capacité de suivi et l'impact de

la protection sociale sur la réduction de la pauvreté rurale. En Amérique latine, par exemple, la FAO est devenue partenaire stratégique du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA), dans le cadre duquel elle a développé un programme régional sur la protection sociale et l'inclusion productive et amélioré la capacité nationale des différents pays membres du SICA. En Afrique subsaharienne, un partenariat UNICEF-FAO sur les programmes nationaux de transferts monétaires a produit des preuves irréfutables et pertinentes du profond impact des aides en espèces inconditionnelles sur le bien-être des enfants, des familles et des communautés. Celles-ci se traduisaient notamment par un effet

positif significatif sur la scolarisation, les moyens de subsistance, la santé, la sécurité alimentaire et les investissements agricoles.

La FAO redouble d'efforts pour aider les pays à mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes de lutte contre la pauvreté multisectoriels et prenant en considération l'égalité entre les hommes et les femmes. Il est essentiel de continuer d'appréhender la réduction de la pauvreté en milieu rural sur la base d'une approche économique et politique, d'actions de promotion, d'une participation des parties prenantes, d'une coordination multisectorielle, d'une coopération Sud-Sud et de création de partenariats. ■



▲ SOUDAN DU SUD – La FAO travaille en étroite collaboration avec le gouvernement pour améliorer la nutrition et éradiquer la faim dans le pays.  
©FAO/D. Burgeon

.....

## Objectifs stratégiques

| INDICATEUR DES ODD <sup>1</sup>  | 2013<br>(OU DATE ANTÉRIEURE<br>LA PLUS PROCHE) | 2017<br>(OU DATE ANTÉRIEURE<br>LA PLUS PROCHE) |
|--|--|--|
| 1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté                                     | 10,7%  | n/a <sup>2</sup>                               |
| 8.7.1.A Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent, emploi                            | 16,7%  | n/a  |
| 8.7.1.B Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent, effectuant des tâches dangereuses | 6,4%   | n/a  |
| 8.7.1.C Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent, travail                           | 10,6%  | n/a  |

<sup>1</sup> Indicateurs des ODD exclus à cause d'un manque de données: 1.2.1, 1.4.1, 1.4.2, 1.5.2, 2.3.2, 8.6.1, 10.1.1.

<sup>2</sup> Données non disponibles au niveau global.

## Résultats

| POURCENTAGE DE PAYS OÙ LES INDICATEURS SE SONT AMÉLIORÉS (DE 2013 À 2017) | INDICATEUR  | POURCENTAGE DE PAYS OÙ LES INDICATEURS ATTEIGNENT UN DEGRÉ ALLANT DE MOYEN À ÉLEVÉ (DE 2013 À 2017)     |      |     |      |     |
|---|---|---|------|-----|------|-----|
| 43%   | 3.1.A Nombre de pays utilisant un ensemble amélioré de stratégies, politiques, lignes directrices, réglementations et outils visant à faciliter l'accès des hommes et des femmes pauvres en milieu rural aux ressources productives, aux services appropriés et aux marchés, et à encourager la gestion durable de la base de ressources naturelles   | <table border="1"> <tr> <td>2013</td> <td>85%</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>84%</td> </tr> </table> | 2013 | 85% | 2017 | 84% |
| 2013  | 85%   |   |      |     |      |     |
| 2017  | 84%   |   |      |     |      |     |
| 13%   | 3.1.B Nombre de pays dans lesquels les organisations rurales, les institutions gouvernementales et d'autres parties prenantes concernées ont renforcé leurs capacités en vue d'améliorer l'accès équitable des ruraux pauvres (hommes et femmes) aux ressources productives, aux services appropriés, aux organisations et aux marchés, et de promouvoir la gestion durable de la base de ressources naturelles | <table border="1"> <tr> <td>2013</td> <td>90%</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>94%</td> </tr> </table> | 2013 | 90% | 2017 | 94% |
| 2013  | 90%   |   |      |     |      |     |
| 2017  | 94%   |   |      |     |      |     |
| 58%   | 3.2.A Nombre de pays ayant mis en place un ensemble amélioré de politiques, institutions et interventions visant à créer des emplois ruraux décents, notamment pour les femmes et les jeunes  | <table border="1"> <tr> <td>2013</td> <td>43%</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>77%</td> </tr> </table> | 2013 | 43% | 2017 | 77% |
| 2013  | 43%   |   |      |     |      |     |
| 2017  | 77%   |   |      |     |      |     |
| 50%   | 3.3.A Nombre de pays appliquant des systèmes de protection sociale qui relient celle-ci à la réduction de la pauvreté rurale, à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la gestion durable des ressources naturelles   | <table border="1"> <tr> <td>2013</td> <td>52%</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>71%</td> </tr> </table> | 2013 | 52% | 2017 | 71% |
| 2013  | 52%   |   |      |     |      |     |
| 2017  | 71%   |   |      |     |      |     |

## Produits

| INDICATEUR | OBJECTIF VISÉ (FIN 2017)  | CHIFFRE RÉEL (FIN 2017) | DEGRÉ DE RÉALISATION |
|------------|---|-------------------------|----------------------|
| 3.1.1      | Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui visant à créer un environnement porteur pour les organisations et institutions rurales et faciliter l'autonomisation des ruraux pauvres   | 25                      | 35 ●                 |
| 3.1.2      | Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui pour la conception, le suivi et la mise en œuvre d'approches, de politiques et d'interventions qui améliorent l'accès équitable aux ressources naturelles productives et leur gestion durable   | 15                      | 26 ●                 |
| 3.1.3      | Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui pour développer et mettre en œuvre des technologies, des méthodes scientifiques et des systèmes de connaissances favorables aux pauvres et tenant compte de l'égalité entre les sexes pour améliorer la disponibilité alimentaire et faciliter l'accès aux marchés            | 33                      | 29 ▲                 |
| 3.1.4      | Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et approches favorisant la mise en place de services ruraux et de modèles d'infrastructure ruraux favorables aux pauvres et tenant compte de l'égalité entre les sexes   | 11                      | 13 ●                 |
| 3.1.5      | Nombre de pays ou d'institutions régionales qui bénéficient d'un appui pour concevoir, mettre en œuvre et suivre des stratégies de réduction de la pauvreté et des politiques de développement rural durable ouvertes et équitables sur le plan de l'égalité entre les sexes  | 24                      | 35 ●                 |
| 3.2.1      | Nombre de pays ayant bénéficié d'une assistance pour l'élaboration ou la révision de politiques, stratégies et programmes agricoles et de développement rural afin que ceux-ci intègrent les principes de l'emploi rural décent (ERD) comme un élément central, ou pour la mise en œuvre de programmes en faveur de l'ERD | 20                      | 13 ▲                 |
| 3.2.2      | Nombre de pays qui ont bénéficié d'une assistance pour l'application de normes internationales du travail dans les zones rurales.   | 4                       | 5 ●                  |
| 3.2.3      | Nombre de produits de connaissance sur l'emploi rural décent élaborés et diffusés   | 16                      | 19 ●                 |
| 3.3.1      | Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui pour améliorer la conception et la mise en œuvre de systèmes de protection sociale qui sont favorables aux pauvres, tiennent compte de l'âge et de l'égalité entre les sexes et ciblent les populations rurales   | 17                      | 18 ●                 |
| 3.3.2      | Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui pour améliorer les capacités de suivi des systèmes de protection sociale et leur incidence sur la réduction de la pauvreté rurale   | 12                      | 9 ▲                  |

Degré de réalisation: pleinement réalisé (Chiffre réel ≥ objectif visé): ●; partiellement réalisé (Chiffre réel < objectif visé): ▲

# ZOOM

## RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

En République-Unie de Tanzanie, travaillant en partenariat avec la Fondation Rabobank/National Microfinance Bank (NMB) et le ministère de l'Agriculture, la FAO a contribué à l'introduction de nouvelles technologies pour la production de riz et de manioc, s'employant en particulier à promouvoir l'utilisation de variétés de semences à haut rendement et de technologies permettant de réduire la quantité de main-d'œuvre nécessaire, ainsi qu'à dispenser des formations sur le Système de riziculture intensive, la gestion de l'eau et les pratiques après récolte. De ce fait, la production, l'entreposage, la transformation et la commercialisation de riz paddy ont été améliorés, le niveau de productivité étant passé de 0,5 tonne à près de 5 tonnes à l'acre. Enfin, des banques communautaires villageoises ont été mises en place et à cela s'est ajouté l'inscription des agriculteurs auprès de sociétés coopératives de commercialisation agricole.

## GUATEMALA

Au Guatemala, le Mécanisme forêts et paysans a permis d'apporter un appui technique à l'Asociación de Comunidades Forestales de Petén en faveur des femmes productrices qui récoltent les graines de l'arbre noix-pain (ramón). Ces graines ont ainsi été ajoutées à la liste des aliments sains à utiliser pour les repas scolaires, ce qui a offert aux producteurs de nouvelles possibilités d'accès aux achats publics. Les plans de gestion des forêts applicables aux concessions forestières du département de Petén devraient permettre d'assurer la gestion durable de 800 tonnes de graines de noix-pain, ce qui représenterait un revenu annuel supplémentaire de 640 000 USD pour les familles des femmes productrices agricoles.

## AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le partenariat établi entre le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la FAO, visant à promouvoir les programmes nationaux de transferts monétaires, a permis de réunir en temps utile des éléments solides, témoignant de l'incidence considérable que les transferts monétaires non assortis de conditions avaient sur le bien-être des enfants, des familles et des communautés. Les données recueillies faisaient état de répercussions positives significatives sur la scolarisation, les moyens d'existence, la santé, la sécurité alimentaire et les investissements agricoles. La collaboration entre les décideurs nationaux, les partenaires de développement et les chercheurs a permis d'élargir les programmes de transferts monétaires et les politiques de protection sociale en Afrique subsaharienne. Plus important encore, elle a conforté l'idée que les dons en espèces en faveur des enfants, des familles et des communautés les plus pauvres et les plus vulnérables constituaient un investissement rentable pour l'avenir.

Les activités menées ont été présentées dans un ouvrage intitulé «From Evidence to Action: the story of cash transfers and impact evaluation in sub-Saharan Africa», qui a été lancé dans le cadre du Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale<sup>1</sup>, lors d'une manifestation régionale tenue en collaboration avec l'hebdomadaire Mail&Guardian en Afrique du Sud, ainsi que dans divers pays.

<sup>1</sup> Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durable

▼ **RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE** – *Un projet de la FAO renforce la capacité des exploitations agricoles à s'adapter au changement climatique à Kiroka.*  
©FAO/D. Hayduk

.....





## Objectif stratégique 4

### VEILLER À LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES PLUS OUVERTS ET PLUS EFFICACES

La participation effective des pays à l'élaboration de systèmes agricoles et alimentaires dans un contexte de transformation rapide est essentielle pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition. L'amélioration de l'efficacité et de l'ouverture de ces systèmes contribuera à garantir un usage responsable des ressources et à faciliter la mise sur le marché de produits sains et sûrs.

En 2016 et 2017, la FAO a fourni un important soutien à 50 pays pour les aider à réduire leurs pertes et gaspillages alimentaires. Elle a ainsi contribué à l'élaboration de directives pour la prévention et la réduction des pertes et gaspillages alimentaires en Colombie et en République dominicaine, et au renforcement des capacités de l'Égypte, l'Iran (République islamique d'), le Maroc, le Myanmar et la République démocratique populaire lao dans ce domaine. Au niveau régional, elle a collaboré avec la Commission de l'Union africaine pour l'élaboration d'une stratégie destinée à réduire les pertes après récolte, et contribué à l'élaboration d'un code de conduite pour la réduction des pertes et gaspillages alimentaires en Amérique latine.

La FAO a aidé les décideurs politiques locaux à améliorer la qualité des biens et services publics dans l'agro-industrie, tout en améliorant l'inclusivité et l'efficacité des chaînes agroalimentaires. L'Organisation leur a également offert des formations dans le développement de la stratégie agroindustrielle et de contrats, alors que des échanges entre pairs étaient appuyés au travers de la Coopération Sud-Sud. En partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la FAO a développé un modèle innovant pour faciliter les investissements

publics et privés dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie. Elle a également aidé à l'appui d'opérations, au développement du savoir-faire et du personnel.

Quelque 42 pays ont augmenté leur investissement responsable dans les systèmes agroalimentaires efficaces et inclusifs, grâce au soutien de la FAO. Avec l'appui de la Banque mondiale, du FIDA, de la BERD et d'autres IFI, l'Organisation a appuyé la formulation et la mise en œuvre d'opérations d'investissement d'une valeur de 2,7 millions d'USD. Au Malawi, par exemple, la FAO a appuyé la formulation d'un projet de commercialisation agricole d'une valeur de 95 millions d'USD. En Inde, elle a appuyé un projet de diversification des ménages d'un montant de 143 millions d'USD.

La FAO a apporté à plusieurs pays, pour les aider à formuler et mettre en œuvre leurs accords commerciaux, des informations et des analyses favorisant le développement de capacités et encourageant le dialogue sur certains aspects du commerce agricole. Par le biais de programmes de formation et d'interactions avec les gouvernements et le secteur privé, elle a fourni des conseils et des orientations politiques, notamment sur la compatibilité entre les nouvelles politiques agricoles et les obligations imposées par l'OMC.

Sur la base des enseignements apportés par le terrain, la FAO a élaboré un cadre de travail visant à aider les acteurs et décideurs à planifier et développer des interventions sur la chaîne de valeurs selon un principe d'égalité entre les sexes. Le plan a été introduit au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, au Maroc, au Rwanda et en

Tunisie, à travers un programme financé par l'ASDI et conçu pour combattre les obstacles à la participation des femmes rurales aux chaînes de valeur agroalimentaires et leur faciliter l'accès aux marchés. Une approche intégrée a été nécessaire pour améliorer la participation des femmes, apporter les capacités institutionnelles visant à encourager des chaînes de valeurs et des entreprises sensibles à l'égalité entre les sexes, et développer des outils et des produits de connaissances permettant d'élaborer et de promouvoir des politiques.

Avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (ONUDAES) et le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, la FAO a dirigé un processus portant sur plusieurs niveaux qui a donné naissance au Programme d'action mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement (GAP). Le GAP a pour objectif de créer des environnements favorables à la sécurité alimentaire et à la nutrition, de promouvoir des systèmes alimentaires durables et sensibles aux enjeux nutritionnels, et de permettre aux communautés d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

Entre-temps, les consultations mixtes FAO/OMS d'experts de l'évaluation des risques microbiologiques (JEMRA) ont apporté des conseils scientifiques sur de nombreuses problématiques, allant de l'emploi d'eau exempte de tout risque microbiologique dans la production alimentaire, aux niveaux d'histamine dans le poisson et les produits de la pêche. ■



## Objectifs stratégiques

| INDICATEUR DES ODD <sup>1</sup>  | 2013<br>(OU DATE ANTÉRIEURE<br>LA PLUS PROCHE) | 2017<br>(OU DATE ANTÉRIEURE<br>LA PLUS PROCHE) |
|--|--|--|
| 17.11.1 Part des pays en développement et des pays les moins avancés dans les exportations mondiales | 1,1% <sup>2</sup>                              | 0,9% <sup>2</sup>                              |

<sup>1</sup> Indicateurs des ODD exclus à cause d'un manque de données: 2.3.1, 2.c.1, 12.3.1.

<sup>2</sup> Part des exportations des pays les moins développés seulement.

## Résultats

| POURCENTAGE DE PAYS OÙ LES INDICATEURS SE SONT AMÉLIORÉS (DE 2013 À 2017) | INDICATEUR  | POURCENTAGE DE PAYS OÙ LES INDICATEURS ATTEIGNENT UN DEGRÉ ALLANT DE MOYEN À ÉLEVÉ (DE 2013 À 2017)     |      |     |      |     |
|---|---|---|------|-----|------|-----|
| 8%  | 4.1.A Nombre de pays qui ont aligné des politiques, réglementations et mécanismes nationaux (liés au commerce international des produits de l'agriculture, de la foresterie et de l'alimentation) pour être conformes aux accords commerciaux | <table border="1"> <tr> <td>2013</td> <td>92%</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>94%</td> </tr> </table> | 2013 | 92% | 2017 | 94% |
| 2013  | 92%   |   |      |     |      |     |
| 2017  | 94%   |   |      |     |      |     |
| 33%   | 4.1.C Nombre de pays en développement dans lesquels l'indice FAO des systèmes réglementaires a augmenté <sup>4</sup>  | <table border="1"> <tr> <td>2013</td> <td>36%</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>66%</td> </tr> </table> | 2013 | 36% | 2017 | 66% |
| 2013  | 36%   |   |      |     |      |     |
| 2017  | 66%   |   |      |     |      |     |
| 41%   | 4.2.B Nombre de pays dans lesquels l'indice FAO des pertes vivrières a diminué <sup>5</sup>   | <table border="1"> <tr> <td>2013</td> <td>38%</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>56%</td> </tr> </table> | 2013 | 38% | 2017 | 56% |
| 2013  | 38%   |   |      |     |      |     |
| 2017  | 56%   |   |      |     |      |     |
| 18%   | 4.3.A Nombre de pays dans lesquels le crédit agricole a augmenté en valeur réelle (corrigée de l'inflation)   | <table border="1"> <tr> <td>2013</td> <td>60%</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>68%</td> </tr> </table> | 2013 | 60% | 2017 | 68% |
| 2013  | 60%   |   |      |     |      |     |
| 2017  | 68%   |   |      |     |      |     |
| 34%   | 4.3.B Nombre de pays dans lesquels le taux d'investissement agricole a augmenté   | <table border="1"> <tr> <td>2013</td> <td>57%</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>68%</td> </tr> </table> | 2013 | 57% | 2017 | 68% |
| 2013  | 57%   |   |      |     |      |     |
| 2017  | 68%   |   |      |     |      |     |

<sup>3</sup> Indicateurs des ODD exclus à cause d'un manque de données: 4.2.A, 4.3.C; données sur les résultats 4.1.B à l'annexe 4.

<sup>4</sup> Indicateurs de niveau III, meilleures estimations possibles.

<sup>5</sup> Indicateur de niveau III, meilleures estimations possibles.

## Produits

| INDICATEUR  | OBJECTIF VISÉ (FIN 2017)  | CHIFFRE REEL (FIN 2017) | DEGRÉ DE RÉALISATION |
|---|---|-------------------------|----------------------|
| Nombre de normes internationales, nouvelles et révisées, en matière de sécurité sanitaire des aliments, de qualité et de santé des végétaux   |   |                         |                      |
| 4.1.1   | - nouvelles questions examinées   | 16                      | 49 ●                 |
|   | - projets de norme ayant progressé  | 105                     | 93 ▲                 |
|   | - nouvelles normes adoptées   | 34                      | 107 ●                |
| 4.1.2   | Nombre d'accords commerciaux pour lesquels des données factuelles, un renforcement des capacités ou des instances de dialogue ont été fournis par la FAO  | 39                      | 43 ●                 |
| 4.1.3   | Nombre de produits d'informations sur les marchés générés par la FAO dont l'utilisation a augmenté  | 11                      | 25 ●                 |
| Nombre de pays et/ou d'organes régionaux ayant bénéficié de l'appui de la FAO pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et des cadres réglementaires liés à la santé animale et végétale, à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments |   |                         |                      |
| 4.1.4   | - santé végétale  | 21                      | 28 ●                 |
|   | - santé animale   | 18                      | 37 ●                 |
|   | - contrôle des aliments   | 23                      | 47 ●                 |
| 4.2.1   | Nombre d'institutions bénéficiant de l'appui de la FAO pour formuler et mettre en œuvre des stratégies, et fournir des biens publics qui améliorent l'ouverture et l'efficacité dans les chaînes agroalimentaires | 53                      | 94 ●                 |
| 4.2.2   | Nombre de pays ayant bénéficié de l'appui de la FAO pour réduire les pertes et gaspillages alimentaires   | 29                      | 50 ●                 |
| 4.2.3   | Nombre de pays ayant bénéficié d'une aide de la FAO pour mettre en place des chaînes de valeur ouvertes à tous, efficaces et durables   | 60                      | 58 ▲                 |
| 4.3.1   | Nombre d'institutions recevant une aide de la FAO pour accroître la disponibilité de produits et services financiers au secteur agricole  | 61                      | 48 ▲                 |
| 4.3.2   | Nombre de pays recevant une aide considérable de la FAO pour accroître les investissements responsables dans des systèmes agroalimentaires efficaces et ouverts   | 13                      | 42 ●                 |
| 4.3.3   | Nombre de pays recevant une aide de la FAO pour suivre, analyser et réformer les politiques alimentaires et agricoles   | 15                      | 13 ▲                 |
| Degré de réalisation: pleinement réalisé (Chiffre réel ≥ objectif visé): ●; partiellement réalisé (Chiffre réel < objectif visé): ▲   |   |                         |                      |

# ZOOM

## NADHALI

Le projet NADHALI de la FAO se présente comme le premier projet conçu à l'appui du Nouveau Programme pour les villes, signé à Quito en octobre 2016. L'objectif du projet NADHALI (dont le nom est forgé à partir des premières lettres des trois villes pilotes: Nairobi, Dacca [Dhaka en anglais] et Lima) est d'aider les autorités locales à réaliser des systèmes alimentaires durables au sein de leur municipalité. Depuis 2016, la FAO aide les autorités locales de Lima et de Nairobi dans la planification de leurs systèmes alimentaires, pour passer d'une approche sectorielle axée sur l'agriculture urbaine à une approche systémique à laquelle participent de multiples parties prenantes. À Dacca, l'accent a été mis dans un premier temps sur la collecte de données, afin de réaliser une analyse globale du système alimentaire.

Le projet NADHALI a permis d'attirer des fonds d'amorçage et de collaborer dans le cadre d'autres initiatives de la FAO relatives à la sécurité sanitaire des aliments, à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à d'autres questions. À Nairobi, le projet a permis de créer des synergies avec le programme UE-FAO FIRST, ce qui s'est traduit par une intégration plus cohérente de la stratégie relative aux systèmes alimentaires dans le cadre des politiques nationales. Des financements supplémentaires, venant de donateurs différents, ont contribué à la poursuite du soutien apporté au projet.

À Lima, la municipalité métropolitaine alloue des fonds à l'appui de la planification du système alimentaire, conformément aux recommandations formulées par le groupe à parties prenantes multiples formé par l'entremise du projet NADHALI.

## RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

L'Organisation a fourni des avis scientifiques sur la RAM au service de l'établissement des normes du Codex et sur le rôle de l'environnement dans la RAM d'origine alimentaire, la RAM via les aliments d'origine végétale, l'impact de l'utilisation des antimicrobiens dans les cultures, le rôle des biocides, et les risques potentiels en matière de RAM et leur influence sur la réduction de la transmission de la RAM d'origine alimentaire.

Un outil de renforcement des capacités et de suivi des laboratoires<sup>1</sup> a été élaboré et expérimenté dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie dans l'objectif de le mettre également en place en Europe orientale et en Amérique latine.

<sup>1</sup> Outil d'évaluation FAO de la surveillance nationale de l'antibiorésistance et des compétences des laboratoires (ATLASS)

▼ BANGLADESH - Un marché à Dhaka.

©FAO/P. Batt

.....





## Objectif stratégique 5

### AMÉLIORER LA RÉSILIENCE

Forte de plusieurs décennies d'expérience dans les domaines des catastrophes naturelles soudaines et à évolution lente, des ravageurs et des maladies animales et végétales, ou encore des crises et conflits de longue durée, la FAO apporte une expertise technique et opérationnelle aux pays Membres visant à réduire les risques multiples et à répondre aux situations de crise. Il s'agit là d'un ingrédient essentiel dans la lutte contre la faim, la réduction de la pauvreté, la promotion du développement durable et l'amélioration de la résilience des moyens d'existence.

Entre 2016 et 2017, le monde a été témoin du déplacement forcé d'un nombre sans précédent de personnes. Les menaces de famine dans quatre pays (nord-est du Nigeria, Soudan du Sud, Somalie et Yémen) et la propagation des conflits ont affaibli la capacité de millions de personnes à faire face à une telle situation. Les animaux et les cultures ont souffert d'une recrudescence des maladies. L'année 2016 a été la plus chaude année non-El Niño enregistrée, avec de fortes pluies, des inondations, des sécheresses, des vagues de chaleur et des incendies de forêt. Tous ensemble, ces facteurs ont miné les efforts visant à éliminer la pauvreté et la faim.

La FAO a contribué à la lutte contre ces menaces en s'octroyant

le leadership mondial de la collecte de données, d'informations et de connaissances sur la réduction des risques de catastrophe (RRC), la sécurité alimentaire et la résilience, ainsi qu'en développant et en soutenant des programmes mondiaux et locaux destinés à réduire les risques, renforcer la capacité à se préparer et répondre aux situations de crise. En canalisant les interventions mondiales, régionales et nationales, la FAO a aidé les pays à faire face aux conséquences des catastrophes et des crises et à renforcer la résilience des plus vulnérables en réduisant leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et aux chocs et catastrophes ayant des répercussions en matière économique, sociale, environnementale et sur la chaîne alimentaire.

Cinquante-deux pays et quatre institutions régionales ont formulé des stratégies/plans de réduction des risques et de gestion des crises grâce au soutien de la FAO, tandis que 78 pays ont été assistés pour améliorer leurs capacités et mesures de prévention et d'atténuation des risques, et 53 ont reçu de l'aide destinée à mettre en œuvre des normes, lignes directrices et procédures pour se préparer aux situations d'urgence. La FAO a contribué à la mise en œuvre de 122 systèmes de suivi des menaces sur la période 2016-2017 et a aidé

45 pays et trois régions à réaliser des analyses de résilience et de vulnérabilité.

Les informations fournies par ces systèmes et analyses ont alimenté le Rapport mondial sur les crises alimentaires de 2017 publié par le Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (FSIN), qui permet d'améliorer la coordination et la prise de décision en apportant une analyse neutre informant sur la planification des programmes, l'allocation des ressources et la mise en œuvre au niveau de chaque pays. Le rapport s'inscrit dans un processus plus large, à savoir la création du «Réseau mondial contre les crises alimentaires» lancé à Istanbul au Sommet humanitaire mondial en mai 2016, dont le but est de renforcer l'impact des réponses futures aux crises alimentaires. Le réseau vise à créer un forum de dialogue stratégique mondial pour parvenir à une compréhension commune des principaux moteurs des crises alimentaires, ainsi que des implications politiques et en matière de programmes.

Dans le cadre du Programme de menaces de pandémies émergentes financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), la FAO a été chargée d'évaluer les risques d'apparition, de débordement, d'amplification,

de dissémination et de persistance de pathogènes émergents chez le bétail. Ses principales activités ont porté sur la caractérisation des systèmes de production animale et des paramètres agroécologiques. Les activités ont également porté sur l'identification des facteurs responsables de l'apparition ou de la persistance d'agents pathogènes, l'amplification et la propagation chez le bétail, et l'orientation des pays dans l'évaluation des risques, en abordant des questions spécifiques aux niveaux mondial, régional et national, le long des chaînes de valeur et aux interfaces homme/animal et bétail/faune.

L'étude *The impact of disasters on agriculture and food security* (Impact des catastrophes sur l'agriculture et la sécurité alimentaire) analyse la nature et l'ampleur de l'impact des catastrophes naturelles sur l'agriculture dans les pays en développement. Elle vise à accroître la sensibilisation sur le besoin

critique de renforcer l'engagement national et international et l'allocation de ressources budgétaires destinées à réduire les risques dans le secteur. Parmi ces besoins se trouve l'amélioration des systèmes de collecte et de surveillance des données sur les dommages et les pertes spécifiques causés au secteur. Le but ultime est d'informer sur la mise en œuvre et le suivi des objectifs de développement durable, en particulier l'Objectif 2 (Lutte contre la faim), le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 et l'Accord de Paris sur le changement climatique universel.

Dans le cadre de son travail sur l'amélioration de la résilience des moyens d'existence dans les zones arides, la FAO concentre ses efforts sur les communautés pastorales et sur leur besoin de s'adapter au climat aride, en évolution rapide et de plus en plus imprévisible. La mobilité des bergers permet aux

troupeaux d'utiliser les zones plus sèches pendant la saison humide et les zones plus humides pendant la saison sèche, tout en minimisant d'autres risques tels que les ravageurs et les maladies. La FAO a consacré ses travaux à tenter de réduire leur vulnérabilité par divers moyens. Elle s'est tout d'abord appliquée à améliorer la capacité, la responsabilisation et la réactivité des institutions de gouvernance. Elle a ensuite abordé la dimension transfrontalière et régionale de l'élevage en pâturages naturels et mis au point un système d'information et de suivi fondé sur les moyens d'existence, tout en assurant des liens plus étroits entre les initiatives de paix à l'échelon local et supérieur. Finalement, elle a abordé la problématique de la vulnérabilité pastorale en soutenant des programmes de renforcement des moyens d'existence, et en assurant une intervention d'urgence en cas de crise affectant le bétail. ■



▲ YÉMEN – Une productrice de lait fait boire sa vache.  
©FAO/C. Kayouli

## Objectifs stratégiques

| INDICATEUR DES ODD <sup>1</sup>   | 2013<br>(OU DATE ANTÉRIEURE<br>LA PLUS PROCHE) | 2017<br>(OU DATE ANTÉRIEURE<br>LA PLUS PROCHE) |
|---|--|--|
| 2.1.2 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire   | 23,7%  | 25,2%  |
| 2.2.2 Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, émaciation  | n/a <sup>2</sup>                               | 7,7%   |
| Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, surpoids  | 5,8%   | 6%   |
| 11.5.2 Pertes économiques directes mesurées par rapport au PIB mondial, dommages causés aux infrastructures critiques et nombre de perturbations des services de base résultant de catastrophes | n/a  | 3,8%   |

<sup>1</sup> Indicateurs des ODD exclus à cause d'un manque de données: 1.5.1, 2.4.1, 2.c.1, 13.1.2, 15.3.1, 16.1.2.

<sup>2</sup> Données non disponibles au niveau global.

## Résultats

| POURCENTAGE DE PAYS OÙ LES INDICATEURS SE SONT AMÉLIORÉS (DE 2013 À 2017) | INDICATEUR  | POURCENTAGE DE PAYS OÙ LES INDICATEURS ATTEIGNENT UN DEGRÉ ALLANT DE MOYEN À ÉLEVÉ (DE 2013 À 2017)  |       |             |      |     |      |     |
|---|---|--|-------|-------------|------|-----|------|-----|
| 66%   | 5.1.A Nombre de pays qui ont amélioré leur engagement et leurs capacités de gestion des risques de crise et de catastrophe concernant l'agriculture, l'alimentation et la nutrition en élaborant et appliquant des systèmes juridiques, politiques et institutionnels ainsi que des cadres réglementaires | <table border="1"> <tr> <th>Année</th> <th>Pourcentage</th> </tr> <tr> <td>2013</td> <td>45%</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>81%</td> </tr> </table> | Année | Pourcentage | 2013 | 45% | 2017 | 81% |
| Année   | Pourcentage   |  |       |             |      |     |      |     |
| 2013  | 45%   |  |       |             |      |     |      |     |
| 2017  | 81%   |  |       |             |      |     |      |     |
| 78%   | 5.2.A Nombre de pays qui ont amélioré leurs capacités de fournir régulièrement des informations et déclenchent des interventions rapides pour contrer les menaces potentielles, connues et nouvelles pesant sur l'agriculture, l'alimentation et la nutrition   | <table border="1"> <tr> <th>Année</th> <th>Pourcentage</th> </tr> <tr> <td>2013</td> <td>73%</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>96%</td> </tr> </table> | Année | Pourcentage | 2013 | 73% | 2017 | 96% |
| Année   | Pourcentage   |  |       |             |      |     |      |     |
| 2013  | 73%   |  |       |             |      |     |      |     |
| 2017  | 96%   |  |       |             |      |     |      |     |
| 41%   | 5.3.A Nombre de pays qui ont amélioré leurs capacités à appliquer des mesures de prévention et d'atténuation des impacts qui réduisent les risques pour l'agriculture, l'alimentation et la nutrition   | <table border="1"> <tr> <th>Année</th> <th>Pourcentage</th> </tr> <tr> <td>2013</td> <td>18%</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>28%</td> </tr> </table> | Année | Pourcentage | 2013 | 18% | 2017 | 28% |
| Année   | Pourcentage   |  |       |             |      |     |      |     |
| 2013  | 18%   |  |       |             |      |     |      |     |
| 2017  | 28%   |  |       |             |      |     |      |     |
| 36%   | 5.4.A Nombre de pays qui ont amélioré leur degré de préparation aux situations de catastrophes et leurs capacités de gestion des interventions  | <table border="1"> <tr> <th>Année</th> <th>Pourcentage</th> </tr> <tr> <td>2013</td> <td>52%</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>67%</td> </tr> </table> | Année | Pourcentage | 2013 | 52% | 2017 | 67% |
| Année   | Pourcentage   |  |       |             |      |     |      |     |
| 2013  | 52%   |  |       |             |      |     |      |     |
| 2017  | 67%   |  |       |             |      |     |      |     |

## Produits

| INDICATEUR | OBJECTIF VISÉ (FIN 2017)  | CHIFFRE REEL (FIN 2017)    | DEGRÉ DE RÉALISATION       |   |
|------------|---|----------------------------|----------------------------|---|
| 5.1.1      | Nombre de pays qui ont formulé et institutionnalisé une stratégie ou un plan de réduction des risques et de gestion des crises grâce à l'appui de la FAO  | 43                         | 56<br>(52 pays, 4 régions) | ● |
| 5.1.2      | Nombre de pays et régions qui ont amélioré les stratégies d'investissement et les programmes de réduction des risques et de gestion des crises grâce à l'appui de la FAO  | 15                         | 22<br>(19 pays, 3 régions) | ● |
| 5.2.1      | Nombre de mécanismes/systèmes appuyés par la FAO pour améliorer le déclenchement d'alertes rapides  | 91                         | 122                        | ● |
| 5.2.2      | Nombre de pays et régions qui ont amélioré l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité et de la résilience grâce à l'appui de la FAO   | 43                         | 48<br>(45 pays, 3 régions) | ● |
| 5.3.1      | Nombre de pays appliquant de manière plus efficace des normes, technologies et pratiques intégrées et/ou sectorielles pour la prévention et l'atténuation des risques avec l'appui de la FAO  | 69                         | 78                         | ● |
| 5.3.2      | Nombre de pays appliquant plus efficacement qui réduisent la vulnérabilité et renforcent la résilience des communautés exposées à des menaces ou à des crises grâce à l'appui de la FAO   | 32                         | 45                         | ● |
| 5.4.1      | Nombre de pays bénéficiant d'un appui de la FAO pour adopter des normes, lignes directrices et pratiques pour se préparer à des dangers potentiels et des situations d'urgence  | 45                         | 53                         | ● |
| 5.4.2      | Pourcentage de régions/pays touchés par une crise ayant des incidences sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition qui ont bénéficié de l'aide de la FAO pour coordonner leur intervention d'urgence, par niveau d'urgence | L3: 100%<br>L2/L1: 60-100% | L3: 100%<br>L2/L1: 74%     | ● |
| 5.4.3      | Pourcentage de pays touchés par une crise ayant une incidence sur l'agriculture et dans lesquels la FAO est intervenue en tenant compte des sexes/spécificités  | 60-100%                    | 87%                        | ● |

Degré de réalisation: pleinement réalisé (Chiffre réel ≥ objectif visé): ●; partiellement réalisé (Chiffre réel < objectif visé): △

# ZOOM

Le Rapport mondial sur les crises alimentaires 2017, élaboré conjointement par l'UE, le PAM, la FAO et d'autres parties prenantes, a permis d'améliorer la coordination et la prise de décisions au moyen d'une analyse neutre qui informe la planification et la mise en œuvre des programmes. Le principal objectif et la force de ce rapport sont la mise en place d'un processus consultatif et consensuel qui permet de rassembler des analyses de la sécurité alimentaire conduites dans le monde entier et d'en faire un produit public global au service de la prise de décisions concernant les programmes et l'allocation de ressources au niveau national.

Dans le cadre du Programme sur les menaces pandémiques émergentes, financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international, la FAO a été chargée d'évaluer les risques liés aux nouveaux agents pathogènes dans le secteur de l'élevage (émergence, transmission, amplification, diffusion et persistance). Les principales activités concernaient la caractérisation des systèmes de production animale et des conditions agroécologiques, le recensement des facteurs qui déterminent des situations d'urgence liées à la présence d'agents pathogènes parmi les animaux d'élevage, ainsi que l'amplification, la diffusion et la résistance des agents pathogènes, et la fourniture d'indications communes aux pays aux fins d'une évaluation de risques spécifiques le long des filières et au niveau des interactions êtres humains-animaux et animaux d'élevage faune sauvage, à l'échelle mondiale, régionale et nationale.

L'étude consacrée à l'impact des catastrophes naturelles sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (The impact of disasters on agriculture and food security) a permis d'analyser la nature et l'ampleur des conséquences des

catastrophes dues à des risques naturels sur le secteur agricole dans les pays en développement. L'étude visait à faire davantage prendre conscience de la nécessité absolue d'un engagement plus marqué aux niveaux national et international, et d'une augmentation des crédits alloués aux fins de la réduction des risques dans le secteur agricole, y compris l'amélioration de la collecte de données et des systèmes de suivi sur les dommages et les pertes touchant l'agriculture, le but ultime étant d'éclairer la mise en place et le suivi des ODD, en particulier l'ODD 2, du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et de l'Accord de Paris.

Dans le cadre des activités visant le renforcement de la résilience des moyens d'existence dans les zones arides, la FAO a mis l'accent sur les pasteurs et sur le fait que ces derniers devaient s'adapter à l'évolution rapide et de plus en plus imprévisible du climat aride. La mobilité des pasteurs permet à leurs troupeaux de pacager dans des zones plus sèches pendant la saison humide et dans des zones plus humides pendant la saison sèche, ainsi que de minimiser d'autres risques comme ceux que représentent les ravageurs et les maladies. La FAO traite la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouve actuellement le pastoralisme.

La FAO a joué un rôle de chef de file en coordonnant les efforts visant à lutter contre la légionnaire d'automne en Afrique. L'Organisation a préparé un Cadre de partenariat à l'appui de la gestion durable de la chenille légionnaire d'automne en Afrique, et a pris plusieurs mesures visant à renforcer les capacités d'intervention des pays face à la légionnaire, y compris le renforcement des capacités de détection rapide de la légionnaire, le suivi, l'alerte rapide et le rétablissement des capacités productives.

▼ MALAWI – Joseph Aliseni, un villageois de Makhanga, se tient debout dans la zone rurale touchée par les inondations.

©FAO/L. Sola

.....





# 3. Intégrer le genre, la gouvernance, la nutrition et le changement climatique dans les travaux de la FAO

QUATRE THÈMES TRANSVERSAUX (LE GENRE, LA GOUVERNANCE, LA NUTRITION ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE) SOUS-TENDENT LE MANDAT DE LA FAO D'ATTEINDRE L'OBJECTIF FAIM ZÉRO

## GENRE

L'élimination des inégalités entre les sexes dans le monde agricole et l'autonomisation des femmes rurales sont des questions essentielles pour réaliser le mandat de la FAO d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous, sans laisser personne pour compte, comme le déclarent les Objectifs de développement durable (ODD). La FAO apporte des conseils techniques aux pays Membres et renforce leurs capacités à mettre en œuvre des politiques et des programmes garantissant l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans le domaine du développement agricole et rural. Le travail est réalisé à travers un réseau technique sur le genre à l'échelle de l'ensemble de l'Organisation, comprenant de l'ordre de 200 Points focaux Genre, et est coordonné par une équipe d'experts répartis entre son siège de Rome et cinq bureaux régionaux. Cette structure étant renforcée par les mécanismes institutionnels d'intégration des questions de genre, la FAO a fait des progrès significatifs dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

En 2016-2017, la FAO a fourni des conseils techniques pour la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) au Botswana, au Guatemala, au Kirghizistan, au Rwanda et en Tanzanie, en soutenant la formulation ou la révision de politiques et de stratégies en matière agricole.

Forte de son expérience dans ce domaine, la FAO a élaboré une note d'orientation destinée à faciliter le dialogue entre les politiques sur le genre, la sécurité alimentaire et la nutrition dans le cadre du mécanisme FIRST de partenariat entre la FAO et l'UE. Au Libéria et en Sierra Leone, l'apport de conseils et le développement de capacités en matière politique ont facilité la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (VGGT). (Programme stratégique 1).

La FAO a aidé les pays à réduire les impacts du changement climatique en renforçant les capacités d'adaptation et la résilience (Programme stratégique 2). Des documents d'orientation ont été élaborés pour renforcer le lien entre genre et climat dans les plans d'adaptation nationaux et les interventions dans le domaine agricole. Les Champs écoles des producteurs (CEP) se sont révélés être un moyen efficace de transmettre une approche sensible aux enjeux de l'égalité des genres, en apprenant aux agriculteurs des pratiques innovantes et améliorées telles que le micro-maraîchage, la production de champignons, le compostage, la pisciculture et l'intégration agriculture-élevage. Des études réalisées en Asie et dans la région Pacifique ont mis en exergue le rôle, le travail et le temps investi par les femmes dans différents systèmes de production

(Bangladesh, Indonésie, Myanmar et Viet Nam) et ont débouché sur des recommandations pour la mise en œuvre de politiques et de programmes.

La FAO a intégré la composante de l'égalité des sexes dans tous ses travaux de réduction de la pauvreté rurale (Programme stratégique 3) au profit d'au moins 48 pays. Par exemple, fin 2017, 1 600 Clubs Dimitra étaient établis en Afrique (Burundi, Ghana, Mali, Niger, République démocratique du Congo et Sénégal). Sur leurs 50 000 membres, les deux tiers étaient des femmes. L'un des principaux avantages de ces clubs est qu'ils mettent en avant l'égalité des sexes, notamment en ce qui concerne le rôle de la femme au sein des ménages et de la communauté. En partenariat avec le FIDA, le PAM et ONU Femmes depuis 2014, la FAO a implanté le Programme commun des Nations Unies sur l'autonomisation économique des femmes rurales visant à aider 51 000 femmes en milieu rural et 261 000 membres de leur famille en Éthiopie, au Guatemala, au Kirghizistan, au Libéria, au Népal, au Niger et au Rwanda.

Sur la période 2016-2017, la FAO a également élaboré et diffusé une série de produits de formation sur la réduction des risques de catastrophe sensibles aux questions de genre, adaptée aux petits États insulaires en développement des Caraïbes (PEID) pour les aider à formuler des plans et des stratégies agricoles. La FAO, en collaboration avec l'Institut des études de développement (IDS, Institute of Development Studies), a réalisé une analyse des relations entre les conflits armés, la sécurité alimentaire et l'égalité des sexes (Programme stratégique 5). Au Myanmar, au Népal, aux Philippines et au Soudan, la FAO a fourni un appui technique aux évaluations des besoins sensibles aux enjeux de genre qui abordaient les priorités spécifiques des hommes et des femmes dans la préparation et l'intervention en cas d'urgence.

## GOVERNANCE

À travers la tâche programmatique entreprise sur le thème transversal de la gouvernance, la FAO vise à renforcer l'efficacité de son action dans le domaine des politiques et de la gouvernance aux niveaux mondial, régional et national. Sa façon pragmatique d'appréhender la gouvernance se concentre sur des approches gouvernementales inclusives de résolution des problèmes. Les performances de la FAO se mesurent par les services et le leadership qu'elle apporte aux principaux mécanismes de gouvernance mondiale et au soutien qu'elle fournit aux parties prenantes régionales et nationales.

L'Organisation a joué un rôle de premier plan dans de nombreux mécanismes de gouvernance mondiaux et régionaux, notamment pour le suivi et l'examen du Programme 2030, comme le Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN), et l'amélioration de la coordination du Système des Nations Unies pour renforcer les résultats de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2). Une stratégie globale a été mise en œuvre pour consolider le soutien politique à l'objectif multidimensionnel «Faim zéro» intégré dans l'ODD2 et les ODD et objectifs connexes, ce qui s'est traduit par une expression cohérente des points de vue de la FAO sur les résultats atteints par les différents ministères au regard de l'ODD2 dans le cadre de nombreux forums, notamment le Forum régional africain pour le développement durable, le FPHN et la COP23 de Bonn.

En 2017, la Political Economy Coaching Facility a permis aux responsables des politiques de la FAO dans 28 pays d'identifier les questions essentielles en matière de gouvernance et d'économie politique dans le cadre de leurs travaux sur la sécurité alimentaire et la nutrition, de partager leurs expériences et leurs défis, et d'évaluer d'autres solutions avec leurs homologues (Programme stratégique 1).

Sur la période 2016-2017, les efforts déployés par les pays pour mettre en œuvre les ODD ont fourni une excellente plate-forme pour promouvoir les changements de gouvernance requis pour la transition vers une alimentation et une agriculture durables (AAD) (Programme stratégique 2). La FAO a aidé 21 pays à appliquer les cinq principes de l'alimentation et de l'agriculture durables, en organisant des ateliers ODD/AAD régionaux en Afrique, en Europe et en Asie centrale, en Asie du Sud et en Afrique du Nord.

Le soutien de la FAO a changé les perspectives de gouvernance en promouvant une vision commune de la durabilité dans tous les secteurs. Son intervention a favorisé la formation de partenariats entre le secteur privé, la société civile, les universités et les instituts de recherche, en mettant l'accent sur de nouveaux moyens de mobiliser et de coordonner les investissements en vue d'encourager l'innovation dans l'agriculture durable, la foresterie et la pêche, ainsi que de renforcer la base factuelle des résultats mesurables.

L'absence de données désagrégées sur le genre et la pauvreté dans les zones rurales est un obstacle majeur au développement des politiques. Pour combler

cette lacune, la FAO, conjointement avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale, développe un système d'information sur les moyens d'existence en milieu rural (RuLiS) (Programme stratégique 3) qui aide les décideurs à mieux cibler les bénéficiaires et assure le suivi des indicateurs associés aux objectifs ODD1 (éradication de la pauvreté) et ODD2 (lutte contre la faim).

L'accent mis sur les questions de gouvernance a accru l'efficacité du soutien des politiques et du travail réalisé par la FAO dans les pays. En Ukraine, la FAO et le Rapport sur l'exécution du Programme 2016/2017 de la Banque mondiale ont aidé le gouvernement à formuler la Stratégie nationale sur l'irrigation et le drainage, qui prévoit une réforme institutionnelle et un transfert de l'irrigation et du drainage aux acteurs locaux (Programme stratégique 4).

La méthodologie d'évaluation des dommages et des pertes de la FAO englobe tous les sous-secteurs agricoles (cultures, élevage, foresterie, pêche et aquaculture). Une collaboration active avec la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) des Nations Unies a permis son intégration dans les cadres de suivi des ODD et de Sendai en 2017. Elle sera utilisée pour mesurer les composantes agricoles des objectifs mondiaux en matière de résilience (Programme stratégique 5).

## NUTRITION

Sur l'exercice 2016-2017, la FAO a orienté ses travaux vers les fondements économiques, sociaux et environnementaux à long terme de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Cette approche l'a conduite à apporter son soutien à l'amélioration des politiques et de la coordination opérationnelle du système des Nations Unies, à renforcer les capacités pour aider les pays Membres à mettre en œuvre les engagements de la CIN2, et à adopter une approche institutionnelle pour intégrer la dimension de la nutrition.

Le Comité permanent des Nations Unies pour la nutrition (UNSCN) a été relancé, et l'initiative *Scaling Up Nutrition* a été renforcée en mettant davantage l'accent sur le cadre d'action de la CIN2 et une approche reposant sur les systèmes alimentaires. La FAO a également aidé à établir le volet nutrition du CSA, participé aux réunions de haut niveau «Nutrition pour la croissance» et assisté le Panel mondial sur l'agriculture et les systèmes alimentaires pour la nutrition dans le lancement de son rapport sur les régimes et les systèmes alimentaires en 2016.

En ce qui concerne le suivi de la CIN2, la FAO et l'OMS ont développé le programme de travail pour la Décennie d'action sur la nutrition des Nations Unies (2016-2025), dont elles assurent la mise en œuvre en assumant le rôle de secrétariat. Un symposium international sur les systèmes alimentaires durables pour une alimentation saine et une nutrition améliorée en 2016 et cinq symposiums régionaux en 2017, organisés par la FAO en collaboration avec l'OMS et ses partenaires, ont permis de faire la lumière sur des expériences de pays dans lesquels l'implantation de politiques et mesures axées sur l'offre et la demande ont pu contribuer à des régimes alimentaires sains et à une nutrition améliorée. L'Organisation a également facilité l'aspect pratique du suivi de la CIN2 dans les pays en produisant du matériel et des outils ciblés sur les systèmes agricoles et alimentaires sensibles aux enjeux de la nutrition. Au niveau des pays, l'intégration de la nutrition et des capacités internes a été encore renforcée par l'établissement d'une approche institutionnelle et d'un réseau de points focaux destiné à guider les politiques, programmes et projets sensibles aux enjeux de la nutrition.

Au Burkina Faso, au Ghana et au Laos, la FAO a aidé à créer du matériel éducatif et a collaboré avec les services de l'éducation nationale et des universités pour inclure l'agriculture sensible aux enjeux de la nutrition dans les cursus et programmes de formation. La FAO a également joué un rôle essentiel en aidant les pays à intégrer les actions et considérations en matière de nutrition dans leurs plans d'investissement nationaux (Côte d'Ivoire, Djibouti, Ghana et Tchad.) et leurs cadres législatifs pour la promotion d'une alimentation saine (Programme stratégique 1).

L'approche Champs écoles des producteurs (CEP) est devenue un important moyen d'aborder les problématiques de l'égalité des genres et de la nutrition (Programme stratégique 2).

Au Burundi, 70 pour cent des 1 200 producteurs formés dans quelque 40 CEP sur la période 2016-2017 étaient des femmes. Les cours de formation portaient sur le maraîchage, le micro-maraîchage, la production de champignons, le compostage, la pisciculture et l'intégration agriculture-élevage. Leur objectif était d'encourager la consommation de champignons, de viande, de poisson et d'aliments riches en nutriments et contribuant directement à améliorer la nutrition.

La FAO a développé la capacité du Kirghizistan et de l'Arménie à renforcer leur sécurité alimentaire et leur nutrition dans le cadre d'un programme financé par la

Fédération de Russie. La FAO a soutenu des projets pilotes Cash + dans ces deux pays et mené des travaux sur l'éducation nutritionnelle et l'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels (Programme stratégique 3).

L'Organisation a aidé les gouvernements d'Afrique et d'Amérique latine à encourager le développement de chaînes de valeur inclusives et sensibles aux enjeux nutritionnels (Programme stratégique 4) par l'élaboration de programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale (Home Grown School Feeding, HGSF), qui jouent un rôle essentiel dans l'établissement de systèmes alimentaires durables à travers l'achat de produits nutritifs et variés pour les repas scolaires auprès de petits agriculteurs locaux. En Amérique latine, le travail de la FAO a non seulement contribué à améliorer le régime alimentaire des écoliers et des communautés locales dans 13 pays, mais encore à créer des opportunités commerciales pour de petits exploitants et autres producteurs vulnérables (notamment des femmes, des jeunes et des membres de communautés traditionnelles), tout en promouvant l'adoption de pratiques agricoles sensibles aux enjeux climatiques.

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le rôle de l'agriculture dans l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation a pris de l'importance au cours des dernières années, notamment avec le lancement de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture (KJWA) à la COP23. Le changement climatique confirme le leadership technique de la FAO dans l'amélioration de la capacité nationale des pays à appréhender le problème depuis une perspective agricole, tout en promouvant l'intégration approfondie de la sécurité alimentaire, de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche dans la gouvernance internationale. Au cours du dernier exercice biennal, un processus de consultation inclusive par l'intermédiaire des organes directeurs de l'Organisation et de la FAO a donné lieu à une stratégie et un plan d'action sur le changement climatique, approuvés par le Conseil en 2017.

La FAO a aidé 36 pays à modéliser l'impact du changement climatique, formuler des plans nationaux d'adaptation pour l'agriculture, réduire et gérer les risques de catastrophe, et établir des systèmes de mesure et de notification des émissions de gaz à effet de serre en provenance des secteurs agricoles. Ce soutien s'inscrivait dans le cadre des objectifs définis dans les Contributions déterminées au niveau national (NDC) de l'Accord de Paris de la CCNUCC. À

l'échelon mondial, la FAO a animé le Groupe de travail thématique sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'utilisation des sols dans le cadre du Partenariat NDC, qui compte actuellement une vingtaine de pays participants.

La FAO a joué un rôle de premier plan en promouvant les avancées sur les questions liées à la sécurité alimentaire et à l'agriculture dans l'agenda du changement climatique au cours de 37 rencontres politiques et techniques de haut niveau. L'Organisation a également joué un rôle central à la COP22, à la COP23 et au Partenariat de Marrakech pour l'action climatique mondiale. Les secteurs agricoles reçoivent ainsi une plus grande attention, en raison de leur importance majeure au sein de l'Accord de Paris et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et la FAO a été chargée d'organiser un dialogue en 2018 visant à aider les pays à faire avancer leurs discussions sur l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture. La FAO a adopté des approches d'agriculture intelligente face au climat (AIC) visant à développer les conditions techniques, politiques et financières nécessaires par l'adaptation des pratiques agricoles au contexte socio-économique existant et la réponse aux besoins spécifiques des hommes et des femmes. Le livre source en ligne du CSA a été revu et lancé à l'occasion de la COP23. Il présente des outils et des ressources axés sur les agriculteurs et les moyens d'améliorer leur productivité et leurs revenus (Programme stratégique 2).

La FAO a contribué à l'enrichissement de la base de connaissances sur le lien entre le genre et le changement climatique. L'Organisation a contribué au Plan d'Action Genre (GAP) adopté dans le cadre de la COP23, et a promu l'égalité des sexes dans les actions sur le changement climatique, à la fois par sa collaboration avec la CCNUCC et à travers sa Stratégie sur les changements climatiques.

Dans le cadre de son travail en cours sur la migration et l'interrelation entre les changements climatiques et les ODD 1 et 2, la FAO a mis en exergue les preuves et lacunes existantes, et formulé des recommandations sur une action concertée. L'Organisation s'est associée au Centre du changement climatique de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour tirer parti des programmes de protection sociale afin de gérer les risques climatiques, en vue d'augmenter la résilience des personnes vulnérables et des populations rurales pauvres. La FAO a également publié une brochure sur *Les migrations, l'agriculture et les changements climatiques - Réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*, reprenant des exemples de projets de la FAO sur l'adaptation au changement climatique au

Népal et en Ouganda, entre autres pays. (Programme stratégique 3).

La FAO a soutenu le développement et la mise à l'essai d'une méthodologie destinée à évaluer les coûts et les avantages financiers et économiques de l'introduction d'énergies renouvelables dans certaines filières agroalimentaires au Kenya, aux Philippines, en Tanzanie et en Tunisie. La méthodologie visait également à réduire la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles. Une équipe multidisciplinaire d'experts de la FAO dans des disciplines comme la bioénergie, les questions de genre, les statistiques, l'analyse de la chaîne de valeurs et l'environnement, entre autres, avait pour mission de s'assurer que la méthodologie tenait compte des aspects techniques, environnementaux, économiques et sociaux du problème (Programme stratégique 4).

Avec ses partenaires et en tant que co-leader de l'«Initiative sur la résilience climatique: Anticiper, Absorber et Remodeler (A2R)», la FAO a organisé trois événements de haut niveau visant à intégrer la résilience dans l'Action mondiale pour le climat de la COP23 (Programme stratégique 5). Les thèmes abordés concernaient la façon de débloquer les investissements destinés à la résilience climatique, l'importance de la résilience et la manière dont la nature renforce la résilience.

La FAO a utilisé le financement climatique national et international pour aider les pays à allouer des ressources aux secteurs de l'alimentation et de l'agriculture. L'Organisation est le quatrième plus grand partenaire du FEM, et 58 pour cent de ses dons sont consacrés au financement climatique. ■

## 4. Leadership technique

---

L'excellence technique et l'intégrité sont les fondements du travail technique et normatif déployé par la FAO. En 2017, 67 pour cent des parties prenantes (qui comprennent des représentants des pays, des partenaires et du personnel de la FAO) interrogées ont reconnu que la FAO assurait un leadership technique de qualité.

Les 17 réseaux techniques de la FAO constituent une plateforme de partage de travaux de recherche, de bonnes pratiques et de normes, non seulement au sein de la propre Organisation, mais encore avec les universités et les autres institutions des Nations Unies.

Sur la période 2016-2017, la FAO a été reconnue pour son rôle de leader sur les principaux forums mondiaux. L'Organisation a participé activement aux réunions du Forum politique de haut niveau pour le développement

durable et préparé des documents de travail à l'attention des forums régionaux pour le développement durable et de la conférence «Notre Océan». Elle a également apporté une assistance technique dans l'examen des ODD, y compris l'élaboration et la mise à l'essai de nouvelles méthodologies pour 21 indicateurs des ODD dont elle a été désignée comme la garante.

Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, la FAO s'est attachée à renforcer des mesures visant à garantir son excellence technique et à contrôler et évaluer la qualité et la pertinence de ses produits et services. La FAO a également renforcé sa collaboration avec les Comités techniques de l'agriculture, de la pêche, de la foresterie et des produits afin de tirer parti de leurs travaux dans les domaines technique et normatif. Son but: améliorer sa capacité de réponse dans un monde en évolution rapide, et optimiser ainsi son impact. ■

# 5. Statistiques pour la prise de décision

---

Les statistiques de haute qualité sont essentielles pour concevoir et cibler les politiques visant à réduire la faim, la malnutrition et la pauvreté rurale, ainsi qu'à promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles, tout en renforçant la résilience des communautés face aux menaces et aux crises. Elles sont le fondement de la prise de décision par les gouvernements et la communauté internationale et jouent un rôle essentiel dans la mesure et le suivi de l'accomplissement des objectifs et des cibles de développement à l'échelon national et international. La contribution de la FAO en ce sens consiste à produire des biens publics à l'échelon global capables de créer un environnement propice à l'élaboration et l'utilisation de produits statistiques de haute qualité, tant au niveau national qu'international. Et pour ce faire, il est également nécessaire de compter sur une meilleure gouvernance statistique interne.

La FAO a largement contribué à la *modification des normes statistiques mondiales* en vue d'améliorer la qualité des statistiques produites par les pays et la comparabilité des données entre les différents pays et régions. L'Organisation a notamment revu la classification des fonctions de consommation des ménages (COICOP) et élaboré des directives pour la collecte de données sur l'alimentation dans les enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages. Depuis 2014, la FAO a publié sur son site web 62 nouvelles méthodologies statistiques (dont 32 rien qu'en 2016-2017) visant à aider les pays à améliorer la disponibilité et la qualité des données à l'échelon national. La FAO a également publié une série de normes statistiques contribuant à assurer l'harmonisation, la qualité et l'intégrité des

travaux statistiques de l'Organisation, et réorganisé les méthodes d'établissement de ses principales statistiques en matière agricole. La refonte de FAOSTAT, plateforme de diffusion d'informations de la FAO réalisée en réponse à l'évolution des besoins des clients, a entraîné une augmentation de 33 pour cent de ses utilisateurs, qui s'élevaient à 1,6 million en 2017.

L'amélioration des *capacités statistiques nationales* est restée une des priorités de la FAO. L'Organisation a aidé plus de 100 pays entre 2014 et 2017. Sur la période 2016-2017, 43 pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique se sont adressés à la FAO pour la mise en œuvre de méthodes innovantes destinées à collecter des statistiques sur l'alimentation et l'agriculture, renforcer la gouvernance et la coordination des statistiques, et élaborer des plans statistiques.

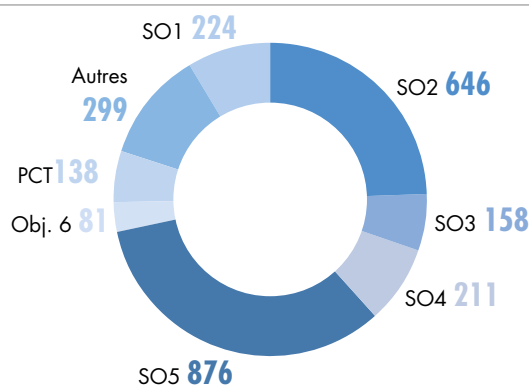
Suite à l'approbation du *cadre de suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030* par l'Assemblée générale des Nations Unies, la FAO a été désignée comme garante de 21 indicateurs des ODD. Elle apporte par ailleurs sa contribution à quatre autres indicateurs. En 2016-2017, la FAO a fourni une assistance technique directe à 25 pays pour aligner les indicateurs nationaux et mondiaux sur les ODD, estimer les lacunes et rédiger des rapports d'avancement nationaux sur les ODD (en collaboration avec les commissions régionales des Nations Unies, entre autres).

Dans l'ensemble, l'Évaluation des résultantes de l'Organisation de 2017 a révélé que 33 pays utilisent aujourd'hui des statistiques pour élaborer des politiques fondées sur des données probantes, tandis que 54 ont augmenté leur capacité statistique par rapport à 2014. ■

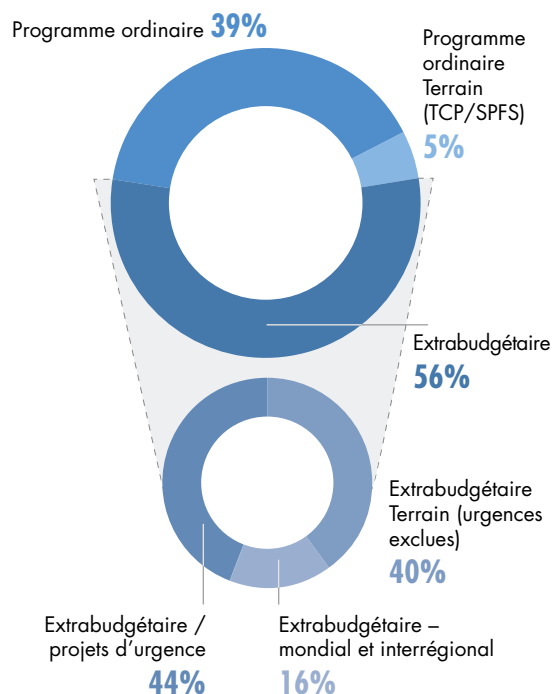
# 6. Principales améliorations des moyens d'exécution

- ▶ **Amélioration de l'exécution financière**, avec 99,6 pour cent du montant net des crédits ouverts dépensés, soit plus d'un milliard d'USD en 2016-17, ce qui représente 4 pour cent de plus qu'en 2014-15. Les dépenses totales s'élevaient à 2,6 milliards d'USD, et les dépenses extrabudgétaires à 1,6 milliard d'USD. L'exécution au titre du Programme de coopération technique (PCT) s'élevait à 135,6 millions d'USD, soit une hausse de 7,8 pour cent par rapport à l'exercice 2014-2015 (Figure 1).
- ▶ **Les dépenses du Programme ordinaire** représentent 44 pour cent du total, y compris 5 pour cent du Programme de coopération technique. Les projets d'aide d'urgence représentent la plus grande part des dépenses extrabudgétaires (44 pour cent), suivies par les projets de terrain (urgences exclues) (40 pour cent).
- ▶ **Mobilisation accrue de ressources extrabudgétaires pour les activités en cours et futures**, avec un accroissement des levées de fonds de 16 pour cent, jusqu'à 2,1 milliards d'USD en 2016-2017, dont 79 pour cent (soit 1,6 milliard, ce qui représente une augmentation de 24 pour cent par rapport à 2014-2015) affectés à des projets nationaux, sous-régionaux et régionaux.
- ▶ **Plus de 100 nouveaux partenariats stratégiques et initiatives de plaidoyer concernant les priorités de l'organisation.** La FAO a également promu 29 nouvelles alliances parlementaires à travers lesquelles des parlementaires s'engagent en faveur de la sécurité alimentaire, et a conduit 120 villes à adhérer au Pacte de Milan sur les politiques alimentaires en milieu urbain.
- ▶ **Renforcement de la gestion des risques et des contrôles internes:** lancement du processus d'établissement de rapports sur les contrôles internes; clarification des risques de l'organisation et des rôles et responsabilités de gestion y afférents; nomination d'un garant de la politique de la FAO relative à la lutte contre la fraude et les pratiques de corruption; et formulation de plans de prévention de la fraude au niveau des pays.
- ▶ **Renforcement du réseau de bureaux décentralisés de la FAO grâce à une rationalisation des ressources**, à travers une amélioration des outils et rapports d'évaluation de la planification et de la performance, et une plus grande souplesse des structures des bureaux, mieux adaptées aux spécificités régionales et nationales.
- ▶ **Gains d'efficacité de 37 millions d'USD** en 2016-2017, en rationalisant et restructurant des domaines administratifs et en ajustant à la baisse les dépenses de personnel.

**FIGURE 1**  
Total des dépenses par Chapitre (en millions d'USD)



**FIGURE 2**  
Total des dépenses par source de fonds



**Figure 1:** Total des dépenses par Chapitre en 2016-2017, toutes sources de fonds (en millions d'USD).

**Figure 2:** Dépenses au titre du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires en pourcentage des dépenses totales en 2016-2017 et ventilation des dépenses extrabudgétaires par type.

# Rapport sur l'exécution du Programme 2016/17

---

RÉSUMÉ